



# Le pillage des églises

par Paul Bennett

Amateurs d'antiquités, soyez prudents! Avant de vous laisser tenter par un beau crucifix ancien, un angelot en pin sculpté, un chandelier d'église ou un calice en argent massif, assurez-vous de la provenance de l'objet et surtout de la façon dont il a été acquis.

Sinon vous risquez de vous réveiller un bon matin avec une action en revendication de biens, qui implique la saisie par les tribunaux du calice dans lequel vous faites boire vos invités ou du superbe chandelier qui éclaire votre table lors de vos grands dîners!

Science-fiction que tout cela? Pas tout à fait, depuis que la cour supérieure a reconnu la fabrique de L'Ange-Gardien, dans le comté de Montmorency, comme seule et unique propriétaire des objets d'art sacré disparus de la paroisse au début des années 60.

## "Révolution des moeurs"

Bien qu'on ne sache pas encore si les codéfendeurs dans cette cause iront en appel de la décision et qu'on ne puisse prédire si cette affaire fera boule de neige chez les centaines de fabriques spoliées de leur patrimoine artistique, on peut d'ores et déjà prévoir que ce jugement provoquera une petite "révolution des moeurs" chez les amateurs et les trafiquants d'antiquités, les administrateurs de paroisse, ainsi que les organismes publics chargés de veiller à la protection du patrimoine.

Le jugement, très étoffé (136 pages), du juge Paul-Etienne Bernier, dit en substance qu'une fabrique ne peut se départir de ses objets d'art sacrés, c'est-

à-dire destinés au culte, sans une permission écrite de l'archevêché.

Cela implique que toute fabrique qui a cédé, par le passé, des objets d'art sacrés sans que ceux-ci aient été "déconsacrés" et sans que l'archevêché du diocèse n'ait autorisé la transaction, peuvent tenter de récupérer ces objets, qu'ils soient dans les mains de particuliers ou d'organismes publics.

Or, le procès dans l'affaire des "trésors de L'Ange-Gardien", qui avait débuté en janvier 1978, a clairement démontré que le saccage des vieilles églises par les trafiquants et les collectionneurs s'était pratiqué sur une grande échelle et que la liste est longue des fabriques qui pourraient invoquer ce jugement pour faire valoir leurs droits.

## Saccage

Il n'existe pour le moment aucune statistique sur le nombre de pièces d'art religieux disparues "illégalement" des églises, ni même un relevé des paroisses qui ont, à un moment ou à un autre, cédé, vendu ou simplement laissé emporter sans autorisation des pièces de leur patrimoine artistique.

Toutefois, les témoignages entendus lors du procès de L'Ange-Gardien concordent tous sur un point: c'est par milliers que les statues, autels, chandeliers, vases sacrés, bénitiers, crucifix et autres objets de culte sont "disparus" des églises québécoises entre 1925 et aujourd'hui.

Un antiquaire bien connu de Montréal, M. Samuel Breiman (qui vit aujourd'hui au Texas), a raconté devant le tribunal qu'il avait personnellement ratissé "à peu près toutes"

*Il y a une semaine, le juge Paul-Etienne Bernier de la cour supérieure condamnait le Musée du Québec, les Musées nationaux du Canada, et plusieurs collectionneurs (dont le peintre Jean-Paul Lemieux) à remettre à la fabrique de l'Ange-Gardien les objets d'art*

*religieux acquis "illégalement".*

*Paul Bennett qui a suivi cette affaire à ses débuts décrit les retombées du jugement historique des "trésors de l'Ange-Gardien" sur la protection du patri-*

vieilles paroisses du Québec entre 1925 et 1960 et qu'il avait pu acheter "quelques milliers" d'objets de culte sans que jamais les curés ou les fabriques ne demandent une autorisation à leur archevêché.

Dans ce temps-là, expliquait-il, les curés n'attribuaient aucune valeur à ces "vieilles" et les remplaçaient par du moderne aussitôt qu'ils trouvaient l'occasion de s'en débarrasser. Ils ne les laissaient toutefois pas aller pour rien et exigeaient d'être payés comptant!

Son témoignage a été corroboré par plusieurs autres témoins, antiquaires et trafiquants, dont un des défendeurs dans cette cause, M. Roger Prevost, qui a soutenu qu'à l'époque les curés "lui courraient après" pour se débarrasser des statues de bois ou de plâtre dont ils ne voulaient plus dans leurs églises.

Même les autorités ecclésiastiques et celles du ministère des Affaires culturelles du Québec ont reconnu durant le procès être au courant de l'ampleur du phénomène, mais ont affirmé n'avoir disposé ni des effectifs ni des fonds nécessaires pour y mettre un terme.

Il s'agit d'ailleurs de se promener encore aujourd'hui

chez les antiquaires pour se rendre compte de visu de la "popularité" des objets d'art religieux auprès de beaucoup d'amateurs d'antiquités. Essayez toutefois de savoir d'où ils proviennent et surtout comment ils se sont retrouvés là, et vous vous rendrez compte que les fonctionnaires n'ont pas le monopole de la discrétion!

## Pas de boule de neige

Ainsi donc, l'ampleur du phénomène ne fait pas de doute. Mais de là à croire que toutes les fabriques qui se sentent spoliées vont entreprendre des procédures demain matin pour entrer en possession de leurs "trésors", il y a une marge.

Il faudrait d'abord qu'elles puissent repérer ces objets, ce qui pourrait effrayer le plus fin limier! Ensuite, les fabriques ne sont pas toutes intéressées à récupérer ces objets, en dépit de leur valeur marchande ou simplement esthétique; leur conservation pourrait leur causer trop de soucis, vu les risques de vol ou d'incendie dans les vieilles églises.

Les fabriques ont d'ailleurs pris l'habitude, depuis plusieurs années, de mettre leurs pièces précieuses en dépôt dans les musées, afin qu'elles soient bien protégées. Enfin,

faut-il rappeler que les procédures judiciaires sont extrêmement coûteuses.

Aussi n'est-il pas certain que le "procès de L'Ange-Gardien" fasse boule de neige. Mais il aura au moins permis à l'ensemble du public de prendre conscience de l'ampleur du phénomène de pillage du patrimoine religieux; de mettre en lumière l'incroyable incurie des autorités tant gouvernementales qu'ecclésiastiques devant un phénomène dont elles étaient pourtant conscientes; et de faire ressortir l'espèce de conspiration du silence qui liait le petit cercle d'initiés que constituent trafiquants, antiquaires, collectionneurs et directions de musées.

## Impact du jugement

Comme l'expliquait au cours d'une entrevue au SOLEIL le procureur de la fabrique de L'Ange-Gardien dans cette affaire, Me Alain Turgeon, les curés (du moins ceux qui ne l'ont pas encore fait) vont réaliser que les conseils de fabrique ne sont pas des "fumisteries" et que les décisions, sur le plan de l'administration temporelle des paroisses, doivent être prises collégialement.

Les administrateurs des fabriques vont peut-être devenir plus conscients de l'importance du rôle que leur reconnaît la loi des fabriques dans la gestion matérielle des paroisses. Et les paroissiens oseront peut-être poser davantage de questions à leurs conseils de fabrique sur l'administration de leur paroisse.

Par ailleurs, les archevêchés n'auront d'autre choix que de rappeler à l'ordre les administrations paroissiales sur toute cette question de la protection du patrimoine artistique et

seront plus vigilants en cette matière.

Les trafiquants et les collectionneurs devraient normalement se montrer plus prudents dans l'acquisition de pièces dont la provenance et, surtout, le mode d'acquisition sont incertains. Le procès a également démontré que tous les défendeurs qui avaient allégué leur souci de "sauver le patrimoine des mains étrangères" n'étaient peut-être pas plus exclusivement par des motifs altruistes.

Parlant des prétentions en ce sens de certains défendeurs dont MM. Jean-Paul Lemieux et Jean Soucy, ancien directeur du Musée du Québec, le juge Bernier se demande s'ils ont vraiment été guidés par le souci de sauver le patrimoine québécois ou plutôt par la perspective de "réaliser des profits fort substantiels qui peuvent plutôt laisser croire à idée de lucre".

La question est posée mais n'est pas tranchée. Elle ne peut d'ailleurs l'être ni dans un sens ni dans l'autre. Il y a probablement un peu des deux. Ce qui est certain, c'est que certains défendeurs ont réalisé des profits mirobolants tout en évitant effectivement que ces objets "prennent le bord" des Etats-Unis ou d'autres provinces.

Quant aux autorités gouvernementales, tant à Ottawa qu'à Québec, elles viennent de se faire servir une dure leçon qui (c'est à espérer) portera fruit. L'incurie du passé a fait place, au cours des dernières années, à une volonté politique des deux gouvernements de protéger le patrimoine. Mais cette volonté politique ne suffit pas; encore faut-il y "mettre le paquet" en termes de budgets et d'effectifs. Et rien n'indique, pour l'instant, que les gouvernements soient prêts à franchir ce pas.

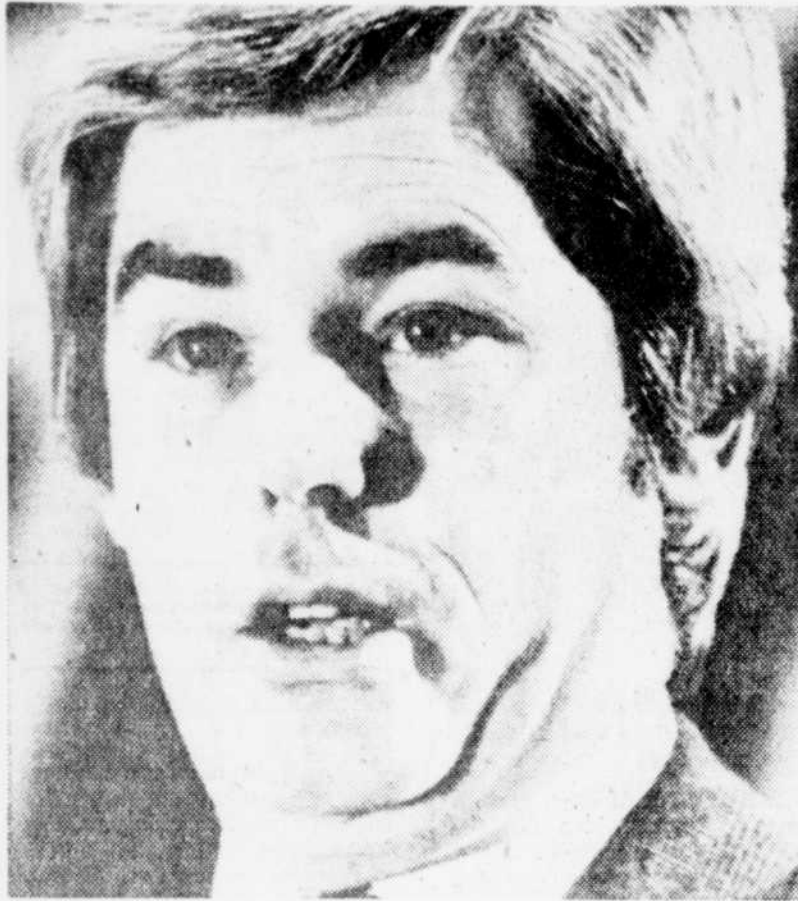


Les fabriques ne peuvent vendre sans la permission de l'archevêché.

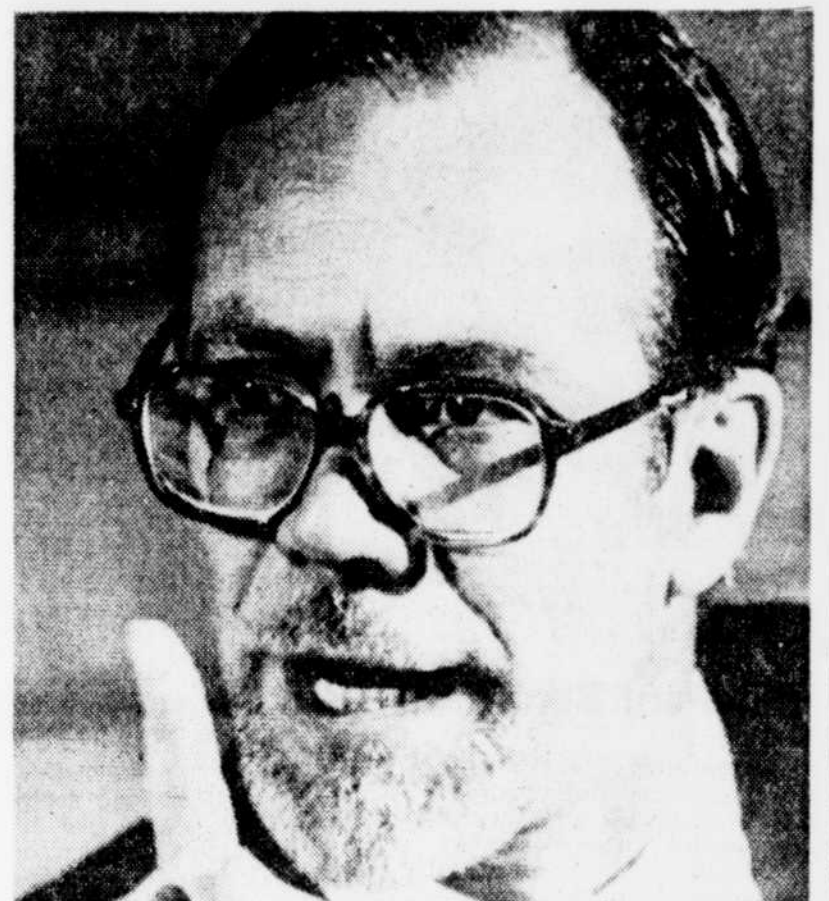


Le Musée du Québec regorge de ces trésors d'art religieux.

# La crise de l'enseignement



Robert Gaulin: Morin doit céder!



Jacques-Yvan Morin: Gaulin doit céder!

Les Québécois ont vécu plusieurs crises de l'enseignement. Mais jamais elles n'ont eu autant d'implications. Des clauses à caractère technique masquent souvent bien involontairement la nature véritable du litige. Claude Vaillancourt suit ce dossier depuis le tout début des négociations dans les secteurs public et parapublic. Il nous explique les véritables fondements de cette crise.

par Claude Vaillancourt

## La tâche ou le pouvoir pédagogique

Nous sommes devant un fait accompli: la majorité des 70.000 enseignants du Québec ont accordé un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux. A moins que la situation évolue beaucoup ils déclencheront la grève lundi matin privant ainsi d'enseignement 1.200.000 élèves.

A peu près tous les parents savent que les professeurs ont l'intention de débrayer parce qu'ils n'ont pas obtenu satisfaction sur la question de la tâche, de la sécurité d'emploi et de l'éducation aux adultes. En plus de quelques autres considérations salariales.

Mais qu'en est-il au juste de ces fameux points en litige?

Rares sont ceux qui pourraient épiloguer longuement là-dessus.

Essayons d'y voir clair.

Essentiellement, au chapitre de la tâche c'est un problème de "pouvoir pédagogique", et négocier tel pouvoir au profit des enseignants veut simplement dire une diminution des pouvoirs des commissaires d'écoles en cette matière. Et comme les travailleurs comptent sur leur convention collective pour délimiter ce pouvoir, on assiste donc à une importante confrontation lorsque vient le moment de négocier un nouveau contrat de travail. En cela, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) suit le cheminement de n'importe quelle organisation syndicale.

### La tâche

Sans aucun doute le dossier le plus chaud de cette négociation, la tâche est la définition de ce qu'un enseignant doit ou ne doit pas faire dans le cadre de ses fonctions, la définition aussi de ses heures de présence, du nombre d'élèves dont il a la charge, etc... C'est l'aspect technique de la négociation sur ce chapitre.

En négociant ces points techniques, on

négocie simultanément les pouvoirs des commissions scolaires et des directions d'école.

La partie syndicale, par une définition serrée de ce que doit être la tâche d'un enseignant et en excluant toute activité qui ne serait pas explicitement prévue à la convention collective de travail, limite ainsi le pouvoir des commissions scolaires et des directions d'école. La préoccupation des enseignants est d'autant plus grande que le ministère de l'Éducation a l'intention de chambarder bien des choses à l'avenir. Il l'a fait savoir dans son plan d'action pour l'école québécoise, dans ce qu'on appelle vulgairement le livre orange du ministre Jacques-Yvan Morin.

Le Conseil d'information sur les négociations, quand il n'est pas coincé dans un sprint de négociations où les échanges se font plutôt d'une façon verbale qu'écrite, peut faire un excellent boulot. A ce sujet, il a pondu un intéressant document sur le chapitre de la tâche où il explique, du mieux qu'il peut, les positions des parties.

### Les volontés patronales

Le ministère de l'Éducation (MEQ) et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), pour les fins de la négociation, sont regroupés au sein du Comité patronal de négociations des commissions scolaires catholiques (CPNCC).

Les attributions que le CPNCC voudrait voir attribuer aux enseignants dans le dépôt rejette par les enseignants témoignent de cette volonté patronale de conserver un contrôle sur l'activité pédagogique. On y dit que les enseignants doivent "préparer et présenter les cours et les leçons dans les limites des programmes autorisés", qu'ils doivent "organiser et superviser les activités socio-culturelles et récréatives" de même que les stages industriels, qu'ils doivent voir à l'encadre-

ment des élèves, qu'ils doivent les évaluer "suivant le système en vigueur établi à la commission" scolaire tout comme ils doivent surveiller la conduite des élèves, contrôler les retards et les absences, participer aux réunions en relation avec leur travail et enfin aider et assister l'instituteur en probation.

Dans ses dernières offres, le CPNCC modifie cette description pour en revenir presque au statu quo en éliminant notamment l'aide à l'instituteur en probation.

### Les volontés syndicales

Du côté syndical, les changements souhaités par rapport à la dernière convention sont d'importance. D'abord, les fonctions décrites sont strictes et exclusives, c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas aux commissions scolaires et aux directions d'écoles de faire autre chose aux professeurs.

C'est la "préparation et la présentation des cours et des activités d'apprentissage", c'est aussi de fournir une aide pédagogique aux élèves, de procéder à leur évaluation, d'organiser et de superviser des stages, c'est également la surveillance des élèves pendant les cours et les activités d'apprentissage de même que le contrôle des retards et des absences suivant les modalités déterminées par la commission et le syndicat, c'est finalement de collaborer avec les autres enseignants, de participer aux réunions en relation avec son travail et de rencontrer les parents.

De plus, la CEQ revendique une plus grande liberté académique par le contrôle par l'enseignant du contenu pédagogique, des méthodes d'apprentissage, de l'évaluation et de l'aide pédagogique. L'enseignant n'est pas obligé de remettre son plan de cours.

Toujours selon les propositions alors déposées, seules des activités de mise à

jour peuvent être demandées à l'enseignant et elles se font pendant leur horaire de travail. On propose aussi certaines contraintes aux rencontres collectives convoquées par la commission.

La CEQ réclame — et c'est là un point important — qu'aucune activité étudiante ayant une incidence sur la grille matière ne puisse être intégrée à l'horaire des élèves à moins d'entente entre la commission et le syndicat. Finalement la participation de l'enseignant à des activités para-scolaires est facultative et ne fait pas partie de la charge d'enseignement.

Sur les autres questions prioritaires relatives à la tâche, le Conseil d'information émet l'avis que du côté patronal "on garantit au moins le statu quo et on apporte même certaines améliorations".

Par exemple, le nombre d'élèves par enseignant est diminué au pré-scolaire, au primaire et au secondaire suivant le cas pour la deuxième et la troisième année de la convention collective. Il y a une diminution de la charge totale des enseignants du pré-scolaire et du primaire pour la dernière année de la convention.

### Des clauses réglées

Le CPNCC est revenu presque au statu quo au sujet du rapport maître/élèves (ratio). Dans ses premières offres, le CPNCC avait éliminé les ratios du champ de la convention. Il a également abandonné son exigence relativement à une disponibilité de l'enseignant de 27 heures dans un lieu déterminé par la commission. Il propose maintenant le statu quo, soit une présence à l'école lorsque les devoirs de la charge d'enseignement l'exigent.

Du côté syndical, note le conseil, "on semble maintenir les revendications à la hausse par rapport à la convention expirée, entre autres sur les ratios et le nombre

maximum d'élèves par groupe. Sur ce dernier point, la CEQ reste formelle, elle propose qu'en aucun cas les maximums d'élèves par groupe établis dans la convention collective ne soient dépassés à moins d'entente entre la Commission et le syndicat. La partie patronale propose des moyennes d'élèves par groupe avec une limite maximum au dépassement de ces moyennes, limite qui peut être dépassée dans certaines circonstances (contrainte géographique etc...).

Notons en dernier lieu que le CPNCC assure la CEQ dans ses dernières offres que les modifications éventuelles au régime pédagogique voulues par le livre orange n'affecteront pas la tâche des enseignants.

Cela dit, doit-on conclure que les enseignants veulent prendre le contrôle de l'école et y introduire, au grand dam des commissions scolaires, les éléments contenus dans le fameux manuel du 1er mai.

Il serait indécent d'y voir un tel dessein. Comme le pense fort justement ma collègue Lise Bissonnette, du quotidien Le Devoir, la méfiance des enseignants "s'exerce surtout à l'égard des prétentions pédagogiques des commissions scolaires".

Comme les professionnels de l'information l'ont justement cru dans les interminables conflits de 1978, comme les professeurs d'université l'ont aussi réclame dans leur combat pour la liberté universitaire, les professeurs des commissions scolaires croient que ce sont eux les mieux formés et les mieux situés, en collaboration avec divers intervenants, pour définir la pédagogie.

Et, en cela, ils sont indirectement aidés par le ministre Morin qui, dans son plan d'action, tend à rapatrier vers les écoles, leurs directions et d'éventuels comités d'orientation les centres de décision pédagogique.

## La sécurité d'emploi et la mobilité

Autre problème fondamental dans cette inqualifiable ronde de pourparlers, celui de la sécurité d'emploi.

Fions-nous encore au Conseil d'information qui vulgarise assez bien le problème dans un dossier remis aux journalistes hier. Pour bien comprendre le dossier, il faut savoir comment fonctionne le processus de mise à pied et de mise en disponibilité dans le secteur des commissions scolaires.

### Le mécanisme

Il y a un surplus de personnel dans une commission scolaire lorsqu'on prévoit pour l'année scolaire suivante une baisse de clientèle étudiante et, en conséquence, une réduction du nombre d'enseignants, compte tenu des ratios inscrits dans les conventions collectives. Les ratios, rappelés-nous, sont des normes indiquant à la commission le nombre d'enseignants qu'elle doit engager proportionnellement au nombre d'élèves.

Supposons qu'en faisant des projections d'élèves pour l'année suivante, on constate, compte tenu des ratios, qu'il y aura trop de professeurs, on dit qu'on place des professeurs en disponibilité, parce qu'il faut attendre à l'année académique suivante pour vérifier si les projections s'avèrent justes.

On crée donc un "bassin d'enseignants" en surplus après avoir appliqué les dispositions relatives à la mutation, à

l'affectation ou à la réaffectation des enseignants.

Ces dispositions ne sont pas négociées provincialement. Chaque commission et syndicat négocient localement des règles à cet effet.

Par la suite, la commission doit procéder au non-renouvellement pour surplus de personnel des enseignants non permanents, en commençant par le moins ancien parmi ceux qui ont versés dans le bassin d'effectifs en surplus.

Si la commission doit continuer à réduire son personnel, elle procède à la mise en disponibilité des enseignants permanents. L'enseignant visé par un non renouvellement ou en mise en disponibilité pour l'année scolaire — et c'est là un autre point important — doit en être avisé avant le 1er mai.

L'enseignant permanent mis en disponibilité conserve tous ses droits et privilèges, il continue d'être payé plein salaire et conserve son ancienneté tant qu'il n'est pas relocalisé dans une autre commission ou n'obtient pas un poste dans sa commission. En contrepartie, il doit assumer les fonctions assignées par la commission.

Mais il se peut qu'en début d'année scolaire, une commission réalise qu'elle a besoin d'un plus grand nombre d'enseignants que prévu au 1er mai. Dans ce cas, elle rappellera en priorité les enseignants mis en disponibilité et s'il y a lieu les non-renouvelés.

### Les 37 champs

Or, dans le cas présent, il y a mésentente sur la façon de déterminer le surplus de personnel.

Le gouvernement et ses partenaires, dans un désir d'une plus grande qualité d'enseignement, proposent comme point de référence 37 champs d'activités qui font appel à la spécialisation des enseignants. Le français constitue un champ, la chimie un autre, les mathématiques un troisième etc... La CEQ élimine les champs d'activité et propose le maintien de cinq secteurs d'enseignement.

"Trente-sept champs d'enseignement", dira Robert Gaulin, c'est autant de portes de sortie pour nos membres."

En fait, la CEQ propose que la détermination du surplus de personnel se fasse par secteur: 1— enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage; 2— niveau préscolaire et élémentaire; 3— secondaire (général); 4— secondaire (professionnel); 5— suppléance régulière.

Selon la CEQ, la multiplicité des champs d'activité dévalue le critère d'ancienneté, alors que du côté patronal, on favorise plutôt la compétence particulière des individus.

Pour les enseignants mis en disponibilité, le CPNCC propose qu'ils accomplissent des tâches en relation avec leurs qualifications et leur expérience dans un rayon de 50 kilomètres de l'école où ils

exerçaient leur profession et ce tant qu'ils ne sont pas relocalisés dans une autre commission scolaire ou qu'ils n'obtiennent un nouveau poste dans leur propre commission.

### La mobilité

Sur cette question, l'objectif de la partie syndicale est que les services de l'enseignant en disponibilité soient utilisés dans le but d'améliorer les conditions de travail des enseignants en place, par exemple, en réduisant leur tâche.

L'enseignant permanent en disponibilité conserve tous les droits et privilèges prévus dans la convention.

Mais la partie patronale propose l'obligation pour un enseignant d'accepter un poste dans une commission (pas nécessairement la même) située dans un rayon de 50 kilomètres (30 milles) de l'école où il enseigne et ce dès sa mise en disponibilité. La CEQ propose aussi cette obligation mais cette dernière vaut pour un poste offert par une commission dans un rayon de 50 kilomètres de son ancien domicile. De plus, l'obligation d'accepter un poste existe un an après la mise en disponibilité alors que la partie patronale en fait une condition immédiate. La CEQ demande ainsi une année de sursis avant la relocalisation.

Voilà pour le problème de la sécurité d'emploi.

### Conclusion

L'on s'en rend bien compte, les enjeux sont de taille dans ces deux seuls dossiers.

D'abord, en ce qui concerne la tâche, c'est toute la philosophie de la proposition d'école du ministre Morin qui est en cause. Ce dernier tient mordicus à ne pas modifier les lignes directrices de son plan d'action. C'est par le biais de leur convention collective que les enseignants veulent y faire échec ou tout au moins démontrer leur opposition sous certains aspects.

Pour ce qui est de la sécurité d'emploi, c'est la survie d'une centrale, c'est la mise au rancart d'un problème que les enseignants dénoncent chaque année et qui pour plusieurs d'entre eux cause de sérieux maux de tête.

Une fois ces deux dossiers réglés, la CEQ veut mettre de l'ordre dans le secteur de l'éducation aux adultes, ou seulement 250 professeurs enseignent à plein temps à une clientèle d'un million de grands étudiants. Les autres titulaires sont payés à la leçon et les critères de tâche sont loin d'être une préoccupation majeure pour le moment.

Il y a beaucoup de pain sur la planche et il s'avère difficile de pouvoir tout le bouffer en cette fin de semaine.

D'autant plus qu'il faudra payer la facture après le repas. Le président du Conseil du trésor trouve que cela lui coûte déjà très cher et il ne veut pas qu'on augmente considérablement l'addition.

# les élections du 18 février

## Un passage fort étroit



**réjean  
lacombe  
avec  
CLARK**

OTTAWA — C'est une drôle de campagne électorale que mènent les conservateurs de Joe Clark. On a l'impression qu'elle n'a pas véritablement pris son rythme de croisière, qu'elle pectine et qu'elle tourne en rond; pour tout dire, elle ressemble davantage à une véritable descente aux enfers.

Evidemment, pour le chef tory, la faute n'est pas imputable aux politiciens. Dans son esprit, ce sont davantage les électeurs canadiens qui se montrent apathiques devant cette nouvelle confrontation électorale. Il soulignait hier lors de sa conférence de presse hebdomadaire, que, depuis quelques jours, les Canadiens commencent à s'intéresser un peu plus à ce qui se passe dans le monde politique au pays.

Toutefois, il faut admettre que ce sont les politiciens qui doivent prioritairement donner le ton à une campagne électorale. Et, malheureusement, les troupes de Joe Clark ressemblent davantage à des pompiers qui tentent d'éteindre les feux qui s'allument un peu partout qu'à un parti politique à la quête du pouvoir.

Le premier ministre lui-même est emprisonné dans différents chétifs électoraux comme les sondages, la piètre performance de son gouvernement, les promesses électorales non tenues, son image, etc. Ces boulets qu'il traîne au pied sont autant de problèmes qui hypothèquent lourdement et dangereusement sa campagne électorale.

Farouchement, Joe Clark tente d'exorciser les maux qui arguent comme un cancer ses chances de succès. Mais, implacablement, ils réapparaissent comme de véritables teignes et il est pour le moins évident qu'il est condamné mainte-

nant à vivre avec ces accidents de parcours jusqu'à la fin de la campagne électorale.

### D'hier à aujourd'hui

Ce qui plus est, cette campagne électorale des conservateurs ressemble à s'y méprendre à celle que menait en mai 1979 le premier ministre d'alors, M. Pierre Elliott Trudeau. Les accusateurs d'alors (les conservateurs) sont maintenant les accusés. Et, les accusés d'hier (les libéraux) sont devenus aujourd'hui les accusateurs. Dans cette jungle électorale, Joe Clark n'a pas encore réussi à renverser les rôles et à forcer M. Trudeau à sortir de son terrier.

A ce chapitre, il en est réduit à donner de grands coups d'épée dans l'eau. Ce n'est plus Joe Clark, comme c'était le cas en mai 1979, qui donne le ton à cette campagne électorale qui n'en finit plus de débiter.

Il saute aux yeux que le chef conservateur tente par tous les moyens de susciter un intérêt, de provoquer ses adversaires. Mais c'est comme si, dans les faits, Joe Clark n'existait pas. C'est là le drame. Il en est donc réduit à prêcher à des convertis.

Et, aujourd'hui, les "convertis conservateurs" ont un ardent besoin de se faire rassurer. Or, Joe Clark se doit de colmater les brèches afin d'éviter que la panique s'installe en maître au sein de ses troupes inquiètes.

Jusqu'à maintenant, autant à Vancouver qu'à Toronto, il a réussi malgré tout à redonner un peu plus de vitalité à ses troupes ou du moins, il aura réussi à dissiper certaines de leurs nombreuses inquiétudes. C'est déjà un important pas de franchi et malgré tous les déboires qui hantent les conservateurs, M. Clark n'en finit plus de se montrer optimiste. Il emprunte volontiers la voix autoritaire lorsqu'il s'agit de dénoncer impitoyablement ses adversaires. Il assaisonne volontiers ses discours d'une pointe d'humour qu'il manie d'ailleurs avec une certaine facilité. Il fait appel à l'ironie lorsqu'il s'agit de

dénoncer non seulement les libéraux et les néo-démocrates, mais aussi et surtout, les chahuteurs qui ne cessent de le harceler dans toutes les assemblées publiques.

### Un atout

Sans s'en rendre compte, ces manifestants servent très bien la cause du chef conservateur. C'est dans ces moments-là que Joe Clark donne le meilleur de lui-même. J'en veux pour toute preuve, cette militante libérale de Toronto qui a lancé, en anglais, mercredi soir dernier, à l'endroit de M. Clark: "Qu'est-ce qui arrive avec le Québec?" Et, M. Clark de reprendre en français s'il vous plaît: "Vous voulez parler du Québec? Parfait, je vais vous en parler du Québec. Il n'y a jamais eu d'aussi bonnes relations entre Québec et Ottawa depuis neuf mois. Cela ne s'est jamais vu dans les onze années d'administration de M. Trudeau." Un tonnerre d'applaudissement est venu saluer cette tirade du chef tory.

Il en est de même de la réunion tenue jeudi matin, à Toronto, où M. Clark rencontrait des hommes d'affaires de la région. Après 10 minutes de discours ou tout le monde s'ennuyait à mourir, un chahuteur du fond de la salle harcela M. Clark. Cette attaque surprise a eu l'effet d'une véritable douche d'eau froide sur le premier ministre qui est devenu alors plus agressif et davantage politique.

C'est précisément dans ces moments que les partisans conservateurs démontrent leur intérêt et manifestent bruyamment leur satisfaction. Si leur chef emprunte la voix de la passivité, il endort rapidement ses partisans. La fervente conservatrice en prend alors pour son rhume et "la berceuse politique" que leur chante religieusement leur chef provoque un manque d'intérêt flagrant.

Somme toute, Joe Clark semble depuis une semaine chercher un chemin entre l'apathie certaine des électeurs canadiens et ses malheurs politiques. Par moment, il est clair que le passage est plus étroit que prévu.



## le point

par gilles lesage

### Les bleus ont les bleus

Duplessis a fait sa fortune politique, il y a quarante ans, en fondant l'Union nationale et en la détachant du giron conservateur. En 1958, le même Duplessis a fait la fortune politique de Diefenbaker en jetant ses troupes dans la mêlée et en faisant élire 50 députés conservateurs au Québec. Cette année, Rodrigue Biron met sa tête en jeu en se faisant fort de livrer au moins une demi-douzaine de députés conservateurs à Joe Clark.

Ce pari est à tout le moins périlleux et le mariage Clark-Biron risque de rester blanc.

Le chef de l'Union nationale, on le sait, rêve de créer un grand parti conservateur, issu du regroupement des éléments de droite, au Québec. Il croyait maladroitement laisser passer l'étape référendaire et réaliser son grand dessein dans le calme, avec la complicité des conservateurs, désormais au pouvoir à Ottawa.

Les élections précipitées ont pris tout le monde par surprise, au premier chef MM. Biron et Clark. En dépit de ses efforts inlassables pour adoucir des électeurs récalcitrants, le chef tory ne peut rien faire contre l'enfant chéri des Québécois, M. Trudeau. De son côté, M. Biron est forcé de livrer la marchandise promise, sans qu'il ait eu le temps de l'emballer et de la ficeler.

Il dépêche deux de ses députés en "mission commandée", MM. Armand Russell et Fernand Grenier, vole lui-même au secours du transfuge Richard Janelle, dans Lotbinière, jette tout son maigre état-major dans la fournaise.

"C'est un bon placement", prétend M. André Bellerose, directeur général de l'UN. Mais les signes d'espoir ne sont pas tangibles, bien au contraire. Car les temps ont bien changé depuis l'époque de Duplessis, et même de Johnson.

Défavorisée par la polarisation dont bénéficient libéraux et péquistes, l'UN n'est plus que l'ombre d'elle-même, ses structures sont défectives, ses troupes anémiques. On se demande pourquoi M. Clark s'appuie sur un tel canard boiteux. Il n'avait probablement pas le choix, tellement sa crédibilité est presque nulle au Québec.

Normalement, un parti au pouvoir attire des vedettes, des noms connus. Rien de tel pour M. Clark. À l'exception d'une demi-douzaine de têtes d'affiche, les candidats conservateurs sont de second ordre et n'ont rien pour donner du panache à un parti qui n'a jamais su s'implanter solidement au Québec.

Même "le triangle conservateur", qui réunit au nord-est de Montréal, trois figures de proue conservatrices, MM. Roch LaSalle, Robert de Cotret et Marcel Masse, est miné par les omniprésents libéraux. D'importants candidats de l'an dernier ne veulent rien savoir cette année, notamment parce qu'ils ont été laissés à eux-mêmes, devant payer des dettes importantes dans certains cas. Partout ou presque, la relève manque. Dans la région de Québec, par exemple, Me Jean Sirois, n'est pas précisément ce qu'on peut appeler une figure nouvelle, non plus que M. Rodrigue Pageau, directeur général de la campagne, qui ont fait leurs premières armes avec l'UN il y a bien des lunes. Et ce ne sont pas MM. Henri Casault (Charlesbourg) et Georges Labrecque (Montmorency) qui, malgré leur bonne volonté, peuvent refouler la mer rouge.

Certes, en campagne électorale, l'optimisme est de rigueur mais l'alliance Clark-Biron a du plomb dans l'aile.

Le pourcentage du vote conservateur a baissé de 21 à 14 pour 100 au Québec, de 1974 à 1979, s'établissant alors à trois points de moins que les créditistes de Fabien Roy. De son côté, l'UN a recueilli près de 20 pour 100 des suffrages en 1976, mais ils se sont envolés comme de la fumée depuis lors, au gré des sondages.

Certes, comme a dit un confrère, le Québec est au Parti conservateur ce que l'Alberta est aux libéraux, mais M. Clark n'était pas tenu de faire exprès pour empirer sa cause en jumelant sa jambe infirme à une jambe de bois.

Les "bleus" ont les bleus un peu partout au Québec, et il y a de quoi!

## La démocratie directe



**léonce  
gaudreault  
avec  
TRUDEAU**

HALIFAX — Lorsque les journalistes montent à bord de l'avion, M. Trudeau est déjà installé à son fauteuil, toujours le deuxième à droite, en entrant. Généralement, s'il ne consulte pas de documents, il regarde par le hublot. Mais il ne pose jamais les yeux vers la porte lorsque les journalistes font leur entrée. Pendant tout le voyage, les journalistes ne voient de M. Trudeau que l'arrière de sa tête, légèrement dégarnie.

Parfois, mais rarement, un caméraman ou un photographe est autorisé à prendre quelques images de lui. Pendant ses déplacements, souvent de plusieurs heures — le Canada est grand — M. Trudeau est aussi à l'écart de la presse que s'il se déplaçait dans un avion distinct, comme le font les présidents américains. Les deux seuls avantages pour la presse de l'avoir à bord sont, premièrement, l'assurance d'arriver sur les lieux d'événements en même temps que lui et, deuxièmement, de pouvoir s'entretenir avec ses conseillers et son personnel technique.

On fait cependant l'impossible pour permettre à la presse de voir, d'entendre et surtout, de filmer les contacts de M. Trudeau avec les électeurs. M. Trudeau n'apparaît dans l'encadrement de la porte de l'avion que lorsque les journalistes sont allés rejoindre le comité d'accueil au bas de la passerelle. Il y a dans cette manière de faire quelque chose de présidentiel et même de royal, sans les apparats, toutefois.

Le refus de M. Trudeau à un débat télévisé avec les autres leaders de parti est connu. Il ne veut

pas l'intervention des journalistes. Autant en mai dernier il recherchait la confrontation, autant cette fois il fait tout pour l'éviter.

### Le contact direct

Ce qui est moins connu, c'est ce commentaire du chef libéral à un reporter radiophonique de Vancouver qui n'était pas au courant des us et coutumes de cette tournée. Se faisant trop insistant pour obtenir réponses à ses questions, il lâcha au reporter la phrase suivante qui résume assez bien cette tournée électorale: "Je parle aux reporters quand je le veux, non pas quand ils le veulent".

Depuis le début de la campagne, il a en effet très peu parlé aux journalistes. Jusqu'à présent, il n'y eut aucune conférence de presse, seulement cinq brefs contacts avec les médias, le plus souvent sur le palier d'une porte, et à chaque fois sur des sujets spécifiques. Tout le contraire de Clark. C'est aussi un changement important avec la dernière campagne libérale. Il pratique une sorte de démocratie directe, le leader en contact direct avec le peuple, un peu à la manière détendue de Jean Drapeau. Ce n'est pas que M. Trudeau n'aime pas les affrontements, sa réputation est là pour en témoigner. Mais ses stratèges craignent l'arrogance et surtout la mauvaise déclaration qui pourrait entamer le regain de popularité que connaissent son parti ainsi que M. Trudeau lui-même, depuis les premiers pas de Joe Clark comme chef du gouvernement canadien le 22 mai.

Un autre facteur contribue à cette stratégie, c'est le fait qu'ayant été transformé en chef de l'opposition, il veut profiter pleinement des avantages de la fonction. C'est lui qui pose des questions au gouvernement, cherchant à éviter de devoir défendre une nouvelle fois, avec les coûts que cela implique, ses années de gouvernement. Tout cela contribue à faire de cette campagne, du moins chez les libéraux, un événement peu spectaculaire.

L'événement majeur de la semaine a été l'annonce, hier, devant la Chambre de commerce de Halifax, de la politique énergétique des libéraux. Toute l'opération s'est déroulée à la perfection. Exceptionnellement, on avait confié, hier, à M. Marc Lalonde le soin de donner les informations complémentaires et d'accorder des entrevues. Généralement, des conseillers de M. Trudeau se chargent de faire ce travail.

### Début de la trudeumanie

La veille, c'était au tour de Cap-Breton de recevoir le chef de l'opposition, avec une chaleur qui ressemblait beaucoup aux assemblées politiques au Québec. Même enthousiasme avec, peut-être, un peu plus d'émotion chez cette population défavorisée qui peut ainsi rencontrer Pierre Elliott Trudeau, lui serrer la main et même, davantage, lui transmettre un message. Des gens lui tendent au passage un bout de papier ou une enveloppe. Ou bien on lui laisse tout simplement son adresse, dans l'espoir d'entretenir une correspondance, comme une femme d'âge mûr me l'a confié à Winnipeg.

Jeudi, c'était l'accueil décontracté et enthousiaste de quelque 2.000 étudiants de l'université du Manitoba. Même succès plus tôt à Saint-Boniface, où il s'était présenté avec une humilité étonnante, comme le "petit gars du Québec", en anglais et en français pour que le message soit bien entendu. Ça se compare bien à l'aveu de Clark qui avoue que si lui, petit gars de High River, peut devenir premier ministre, n'importe qui peut y parvenir.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, même enthousiasme à l'endroit de Trudeau. On s'est bousculé sur son passage. Ça pourrait commencer à ressembler à une résurgence de la trudeumanie.

# les élections du 18 février

## Les problèmes d'organisation n'étonnent pas Roch LaSalle

par Gilles OUELLET  
et Jacques DALLAIRE

Le ministre fédéral des Approvisionnements et Services et député sortant de Joliette, M. Roch LaSalle, ne s'étonne pas que le Parti progressiste-conservateur éprouve des difficultés au Québec dans l'actuelle campagne électorale.

"Que les bleus aient des problèmes au Québec n'est pas une nouvelle,

ça fait 40 ans qu'on en a des problèmes", a lancé M. LaSalle, hier midi, au cours d'une conférence de presse donnée aux Industries Valcartier.

Interrogé par plusieurs journalistes sur un article du SOLEIL qui disait que l'organisation des conservateurs était "en déroute dans l'Est du Québec", M. LaSalle a paru décontenancé et assez mal à l'aise.

M. LaSalle venait d'apprendre le retrait du candidat Paul-André Bus-

que dans la Beauce et se demandait bien ce qui s'était passé; dans le cas de Roberval où neuf des dix membres du bureau de direction de l'association conservatrice ont remis leur démission, M. LaSalle a affirmé que c'était la démocratie et qu'il fallait savoir que pendant ce temps, des organisateurs libéraux joignaient les conservateurs en Ontario.

M. LaSalle a refusé de faire des prévisions sur les performances conservatrices au Québec mais il a dit

souhaiter obtenir dans la Belle Province les sept circonscriptions qui manquent au gouvernement pour devenir majoritaire, considérant que les 135 députés conservateurs sortants pourraient être réélus.

Pendant que M. LaSalle accordait des entrevues, accusant les libéraux et exhortant les Québécois à être présents dans un futur gouvernement Clark, des organisateurs bleus rodèrent autour des journalistes, tentant d'expliquer les problèmes rencontrés ces derniers jours. "Te présenterais-tu conservateur dans la Beauce?" a demandé l'un de ces organisateurs au représentant du SOLEIL... la question est restée sans réponse.

### Recrutement

Le directeur de la campagne du PC dans les 20 circonscriptions de l'Est du Québec, Me Jean Sirois, a reconnu hier, que le parti éprouve des difficultés à recruter des candidats.

M. Sirois a indiqué que l'organisation avait pourtant prévenu les candidats de ne pas trop "s'embarquer" financièrement, "si vous n'avez pas votre 15 pour 100". Selon la loi électorale, qui fixe une limite de dépenses admissibles pour chaque circonscription, un candidat a droit au remboursement de 50 pour 100 de ses dépenses encourues en campagne électorale, s'il obtient au moins 15 pour 100 des votes.

Me Sirois a dit ne pas avoir compris, par ailleurs, la défection de M. Paul-André Busque dans la Beauce, tout comme il s'explique mal le revirement de M. Carol Saint-Pierre, candidat du PC dans Montmorency le 22 mai, et qui veut maintenant se présenter à titre d'indépendant contre le candidat choisi cette fois-ci, M. Georges Labrecque. "M. Saint-Pierre avait pourtant appuyé la candidature de M. Labrecque", a précisé Me Sirois.

Ce dernier reconnaît que le parti puisse éprouver certaines difficultés dans d'autres circonscriptions, telles Roberval et Bonaventure—Îles de la Madeleine.

Dans cette dernière circonscription, le PC a été incapable de trouver un "candidat local" et c'est Mlle Marie-Josée Pinard, originaire de Québec, habitant aujourd'hui Montréal, qui a été désignée candidate, hier. Mlle Pinard est une économiste et milite au sein de l'organisation conservatrice du Québec depuis quelques années.

### Rodrigue Biron

Quant au chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a donné son appui sans réserve aux conservateurs dans la présente campagne, la situation est peut-être alarmante dans certaines circonscriptions, sans pour autant être inquiétante pour l'ensemble de l'Est du Québec.

M. Biron a souligné qu'il n'a pas de boule de cristal devant lui, mais "les rapports que j'ai m'indiquent que la base même des comités est plus unie que jamais et je prévois une augmentation sensible du vote conservateur dans l'Est du Québec".

## la campagne au jour le jour

par Jacques DALLAIRE

### Matte dit non à 4 partis et plonge

Affirmant avoir été sollicité par quatre partis, soit les conservateurs, les créditistes, le NPD et l'Union populaire, M. René Matte revient sur la scène politique, une fois de plus dans la circonscription de Champlain. Mais tout indique cependant, selon ce que le futur candidat a confié au SOLEIL, hier soir, que M. Matte se présentera de nouveau à titre d'indépendant, comme ce fut le cas le 22 mai dernier, alors que le libéral Michel Veillette avait triomphé par une confortable majorité. M. Matte, élu comme député créditiste en 1968, puis réélu en 1972 et 1974, avait été exclu du caucus créditiste en 1978, pour siéger comme indépendant. Il doit annoncer officiellement sa décision, lundi matin au Cap-de-la-Madeleine.

### Trudeau pour le oui!

Et oui, vous avez bien lu, M. Trudeau a déclaré hier, qu'il appuyait la thèse de la souveraineté-association. Il a même précisé qu'un vote pour le "oui" au référendum du printemps prochain au Québec est l'outil essentiel dont a besoin le gouvernement du Québec pour obtenir du Canada anglais des changements significatifs pour les Québécois. M. Jacques Trudeau, candidat NPD dans Joliette (ben quoi, il s'appelle Trudeau lui aussi!) est le quatrième candidat NPD québécois à prendre pareille position. À l'exemple de MM. Marc Saint-Hilaire, Jean-Denis Bernier et Jacques Hubert dans la région du Saguenay. Parait-il que ça commence à embarrasser le parti.

### Un, deux...trois!

Quand M. Paul-André Busque fit savoir mercredi qu'il revenait sur sa décision de se présenter comme candidat conservateur dans la Beauce, l'organisation du PC désigna un substitut en la personne de M. Gaston Dion, un agent d'immeubles de Québec, pour prendre la relève. Mais, comme M. Dion est organisateur chef à Victoriaville pour le candidat Richard Janelle dans Lotbinière, il semble qu'on ne pouvait se passer de ses services. Aussi, a-t-on pressenti un troisième postulant (cette fois-ci semble être la bonne) en faisant appel à Me Michel Brochu, un avocat de Sainte-Foy, un "bleu" de vieille date, originaire de la Beauce. Il devait présenter son bulletin de mise en candidature aujourd'hui. LE SOLEIL va quand même vérifier lundi, si ça tient toujours!

### La fin approche...

Si vous désirez être candidat au scrutin du 18 février prochain, si vous avez \$200 pour "payer" votre droit d'être sur les rangs et si au moins 50 personnes acceptent de patronner votre engagement, alors hâtez-vous, car après 14h lundi, il sera trop tard. Ce sont en effet

l'heure et le jour limites pour l'acceptation de nouveaux candidats, conformément à la loi électorale.

### Duclos à l'attaque

Le candidat libéral et député sortant de Montmorency, M. Louis Duclos, songe au rétablissement d'un service de train de banlieue entre la Côte-de-Beaupré et le centre-ville de Québec. Lancement hier sa campagne électorale, au cours de laquelle il s'est dit prêt à affronter son adversaire conservateur Georges Labrecque dans un débat public. M. Duclos a profité de l'occasion pour dénoncer l'inertie des conservateurs et leur politique énergétique, tout en promettant de s'occuper activement de sa circonscription s'il est réélu le 18 février prochain.

### Aujourd'hui:

- M. Joe Clark prend congé à Ottawa;
- M. Pierre Elliott Trudeau s'envole vers Sault-Sainte-Marie, et rentre à Ottawa en soirée;
- M. Ed Broadbent enregistre une interview destinée à une chaîne de télévision française et participe ensuite à une soirée en compagnie des travailleurs du NPD de la région de Oshawa;
- M. Fabien Roy fait campagne dans la Beauce.

### Demain:

- M. Joe Clark s'envole vers Toronto à l'heure du midi pour y faire campagne dans l'après-midi;
- M. Pierre Elliott Trudeau prend une journée de repos à Ottawa;
- M. Ed Broadbent participe à l'émission de télévision du réseau anglais de Radio-Canada, Cross-Country checkup;
- M. Fabien Roy fait campagne dans la région de Montréal.

## De vieux conservateurs dénigrent Joe Clark



richard daignault  
DE L'EST  
A L'OUEST

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick — Pour Robert Coates le gouvernement Clark, ce fut en quelque sorte "la soirée des amateurs".

Coates, président du Parti conservateur du Canada, décrit par cette expression le gouvernement de Joe Clark avant la dissolution du Parlement en décembre dernier, dans une émission du réseau anglais CTV diffusée dans la région des Maritimes cette semaine.

Ce n'est pas le genre d'émission qui aide la cause des conservateurs.

Coates et deux autres députés conservateurs de longue date se plaignent au cours de l'émission d'avoir été écartés du cabinet et de n'avoir reçu aucune reconnaissance, aucun poste qui aurait reconnu les services qu'ils ont rendu au Parti conservateur pendant de nombreuses années.

Coates, député de la circonscription de Cumberland-Colchester, en Nouvelle-Écosse, siège au Commons depuis 1957. Il en est donc à sa 10e campagne électorale.

Clark n'a pas 40 ans. Il s'est appliqué en arrivant au gouvernement à nommer des ministres parmi

ses jeunes étoiles en sacrifiant certains vétérans du parti.

Au cours de la même émission Lloyd Crouse, député de South Shore, qui lui aussi siège au Parlement canadien depuis 1957, s'est déchargé le cœur. Opérateur de flottes de pêche, homme d'affaires, Crouse a dit à la télévision: "Sur mes navires on ne donnait pas la roue aux mousses."

L'autre député conservateur malheureux de son sort et qui s'en est exprimé est John Patrick Nowlan, depuis 1963 député de Annapolis Valley-Hants.



Robert COATES

La famille Nowlan est une institution dans cette région, où se trouve le parc national de Grandpré qui commémore l'expulsion des Acadiens par les Anglais en 1755.

Les trois conservateurs en question sont assurés de leur réélection. Ils remportent chaque fois les élections avec des majorités écrasantes. Nowlan est le fils de Georges C. Nowlan, qui a représenté la région d'Annapolis pendant plusieurs années avant de la léguer à son fils.

### Et Neville, lui?

Il y a quelque temps Joe Clark qualifiait de "tas de trucs de relations publiques québécoises" les politiques du Parti libéral.

Ron Coulson, le président de la Société canadienne des relations publiques, en a eu vent.

Il s'en est plaint dans une lettre à Clark tout en soutenant que la profession des relations publiques est une fonction importante et sérieuse dans la société.

Clark a répondu par lettre en disant à Coulson qu'il avait raison mais il répète que les politiques libérales sont un "tas de trucs, etc".

Coulson, agacé par l'attitude de Clark, a raconté toute l'histoire. Et il a ajouté que la campagne de Clark était dirigée par Bill Neville, un professionnel des relations publiques.

"Et si le premier ministre est réélu ce sera à cause de Bill Neville", d'affirmer Coulson.

Et si Clark perd?

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT:

**LA RUÉE VERS L'OR AU PRIX D'ANTAN**  
CHEZ MARCOUX DIAMANTAIRE

**VENTE:**  
Marcoux Diamantaire avait acheté une importante quantité d'or quand le précieux métal titrait encore 400 \$ l'once. Il vous le laisse à l'ancien prix pendant une semaine.

**ACHAT:**  
C'est le temps idéal pour vendre votre vieux or (tous vos vieux bijoux, quels qu'en soient l'état et le nombre de carats). Marcoux achète actuellement au meilleur taux, pour la fonte.

**SPÉCIAL DE LA SEMAINE EN OR-MARCOUX:**  
Redonnez à vos bijoux en or leur éclat de neuf. Venez les faire repolir pour 3 \$ pièce seulement.

**MARCOUX**  
diamantaire

365, de la Couronne (2e plancher)

CASAVANT

Un bon placement signé

CASAVANT

Pièces uniques et ensemble, notre maison vous offre 40 meubles inspirés de la tradition québécoise et exécutés de main de maître.



Extraits de la collection Bois-Flouxy fini couleur blond orge ou antique secrétaire et chaise.

La Maison Casavant

6, Côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272  
400, rue Girouard, Saint-Hyacinthe (514) 773-1457 ou 866-8120  
206 ouest, rue Saint-Paul, Montréal (514) 843-8339

Heures d'ouverture: lundi, mardi et samedi: 9h à 17h.  
\* Ferme le mercredi.  
\* Jeudi et vendredi de 9h à 21h.



Le Soleil, Jean Vallières

## Un jour de campagne à suivre Fabien Roy



florent plante

Si la vie t'intéresse, joins les Forces armées canadiennes, dit la réclame. Si la politique t'intéresse et que tu es ambitieux, lis ceci avant de t'embarquer.

Il est 6h15, hier matin. Guy Pauzé, responsable de la tournée du chef créditiste, réveille Fabien Roy, dans la chambre voisine, à l'Auberge des Gouverneurs, centre-ville de Québec.

Le temps d'un rasage et d'une serviette d'eau froide et le trio, Fabien Roy, Guy Pauzé et Luc Veaugeois, relationniste et organisateur, est en route pour la station de radio CJPQ, boulevard Laurier, à Québec.

De 7h à 9h, entre bulletins de nouvelles et réclames publicitaires, qui permettent au moins de prendre un premier café, les auditeurs discutent avec le chef du Crédit social.

Bilan positif. Un auditeur le traite de nouille chaude, mais ces attaques n'affectent pas un politicien expérimenté.

A 9h15, c'est le rendez-vous chez un photographe professionnel. Le travail avait été fait, dimanche dernier, à Victoriaville, mais le résultat n'est pas satisfaisant. "Avec la bette que j'ai, ça prend un artiste pour faire une bonne photo", blague Fabien Roy.

Une heure plus tard, 25 milles plus loin, la Pontiac est garée rue Commerciale, à Lévis. Tel que convenu, Jacques Audet, candidat créditiste dans Lévis, son organisateur, ainsi que le trio Roy-Pauzé-Veaugeois, vérifient l'horaire de la tournée dans la circonscription. Quelques poignées de mains par ci par là.

A 11h, dans la salle de conférence des chantiers Davie, à Lauzon, Marcel Lafrance, copropriétaire et vice-président exécutif, accueille le groupe maintenant gonflé de plusieurs journalistes, de cameramen et du député et candidat de Bellechasse Adrien Lambert, qui arrive de Montmagny.

"La Davie Ship et le parti Crédit social ont une chose en commun, dit Marcel Lafrance aux deux politiciens. A tous les six mois, on nous prédit la mort."

La rencontre est chaleureuse. Clement Fleury, du syndicat, y assiste. Fabien Roy est maintenant convaincu. "Il faut agrandir la cale sèche Champlain et recouvrir l'autre pour permettre à la Davie de vivre et non de survivre." Il regrette une indifférence, une discrimination du gouvernement fédéral envers cette entreprise, à l'heure où bientôt elle pourrait se lancer dans la construction de grands méthaniers-brise-glace pour l'Arctique.

Instructif, intéressant. Donc, premier retard sur l'horaire. A midi et 20 minutes, c'est la rencontre avec les employés, à la cafétéria.

Aux poignées de mains, jasettes et échanges de vœux, suit la visite d'un des grands ateliers. On construit une plate-forme pour le forage en mer.

Encore là, les poignées de mains sont chaleureuses.

Salut, salut, on est en retard.

A 13h30, Vincent F. Chagnon, maire de Lévis, d'allégeance libérale, accueille son ancien collègue à l'Assemblée nationale du Québec.

Petit discours de Chagnon, même chose de Jacques Audet, de Fabien Roy et d'Adrien Lambert, deux entrevues pour des postes de radio, un café, discussion du projet de marina si cher à Chagnon, et en route pour l'hôtel de ville de Lauzon. Avant de partir, le trio Roy-Pauzé-Veaugeois tient une réunion pour réaménager l'horaire. Adrien Lambert, au volant de sa Chrysler, repart pour Bellechasse.

A 15h, le maire Jean-Marc Lessard, devant tous les employés municipaux à qui il a donné congé, le temps de la visite, souhaite la bienvenue au chef du Crédit social.

L'accueil est beaucoup plus chaud et moins protocolaire qu'à Lévis. On a une surprise pour Fabien Roy. Son ancienne "chum" de 1950 est là, dans la salle. Huguette Paradis-Gobeil est fonctionnaire à Lauzon. "Salut Huguette. Tu salueras ton père Jean-Baptiste et toute la famille pour moi", dit l'ancien cavalier.

Toute la fonction publique municipale fait pression pour que les deux se donnent la bequée... ce qui s'accomplit. "Dans la famille, on lui avait donné le surnom de Fabrice", dit Huguette.

Salut, salut, on s'en va, on est en retard.

Malheureusement, c'est la mairie de Saint-David-de-l'Auberivière qui écope. Tout le monde a trop faim. Pour Fabien Roy, Guy Pauzé, Luc Veaugeois et celui qui écrit ces lignes, c'est un déjeuner-dîner-souper au Marie-Antoinette.

Il est 17h30. Fabien Roy n'a même pas le temps de goûter à son café, que le groupe se dirige vers Saint-Romuald, au foyer Chanoine-Audet.

La quarantaine de vieux réservent un accueil attachant à M. Roy. Fabien le leur rend bien.

A 18h, le groupe repart. Organisateurs et politiciens se rencontrent, à huis clos, pour faire le point sur la campagne dans cette région.

A 20h, c'est une visite promise à la soirée organisée par le candidat créditiste dans Charlesbourg, M. Claude Blaieau.

A 21h, c'est le départ de Fabien Roy pour la Beauce.

Je demande à Guy Pauzé si c'est toujours comme cela? "Oui, mais pour les deux dernières semaines de la campagne, il faudra y aller un peu plus mollo."

Pourquoi un tel effort dans la forteresse libérale de Raynald Guay, le député libéral? demandai-je à Luc Veaugeois. "Un de ces jours, on fera bien une percée ici, dans Lévis. C'est une semence qui tombe dans de la bonne terre. Et tu as constaté comme moi l'accueil sensationnel."

C'est ça une campagne électorale. A ce prix-là, il faut que la semence germe quelque part, sinon c'est payer très cher.

# Trudeau expose un programme énergétique en sept points

HALIFAX (D'après PC) — Le chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a dévoilé hier les détails de son "programme énergétique pour les années 80", dont certains éléments s'apparentent curieusement à des suggestions du Parti conservateur et du Nouveau parti démocratique, au cours d'un discours qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de commerce de Halifax et que son entourage a qualifié de "déclaration majeure".

Dès le début de son allocution, rendue sur un ton modéré mais ferme, M. Trudeau a identifié trois points qui distinguent la politique énergétique des libéraux de celle des conservateurs: le prix du pétrole, la sécurité des approvisionnements et la taxe d'accise de 18 cents sur le gallon d'essence.

### Politique en sept points

Pour solutionner le problème lié à ces trois aspects de la crise énergétique au pays, le Parti libéral a élaboré une nouvelle politique dont voici les sept points:

— Au départ, il faut abandonner le prix international établi par l'Opep au profit d'une formule "fabriquée au Canada", axée sur les besoins des Canadiens. Suivant cette proposition, il existera trois niveaux de prix de base du pétrole au Canada: un pour le pétrole déjà découvert et exploitable à peu de frais, un autre pour le pétrole provenant des nouvelles sources comme les sables bitumineux, les puits de l'Arctique ou les nappes sous-marines, et finalement, le prix international pour le pétrole importé de l'étranger.

Ces trois prix seront combinés ensemble pour en établir un seul, "uniforme et équitable" pour les consommateurs d'un bout à l'autre du pays. Pour aider le gouvernement à fixer ce prix national, et pour surveiller les profits dans l'industrie pétrolière, une agence de surveillance des

prix du pétrole sera mise sur pied, permettant même au public de vérifier si les profits enregistrés au pays y sont réinvestis dans le développement de nouvelles ressources.

Le nouveau système, un prix à trois volets et une agence de surveillance, sera mis en place avant le 1er juillet 1980. Dans un premier temps, l'agence déterminera le coût de remplacement du pétrole et ensuite le gouvernement fédéral commencera les négociations avec les provinces pour fixer le prix juste évoqué par M. Trudeau.

— Dans un second temps, le gouvernement augmentera les réserves domestiques d'énergie par des politiques incitatives ainsi que par des efforts accrus d'exploration de la part de Pétro-Canada qui recevra la directive de participer au développement des sables bitumineux et des dépôts d'huile lourde ainsi que le mandat de reprendre les négociations avec le Mexique et le Venezuela pour l'achat de pétrole et verra octroyer \$80 millions.

— Troisièmement, le prix du gaz naturel restera inférieur à celui du pétrole afin d'encourager la substitution et de réduire d'autant la demande pour des produits pétroliers, qui représentent 44 pour 100 de la consommation énergétique canadienne contre seulement 18 pour 100 pour le gaz naturel. Conséquemment, le gouvernement accélérera la construction du gazoduc afin d'acheminer du gaz naturel vers le Québec et les Maritimes.

— En quatrième lieu, un gouvernement libéral, comme point de départ de son offensive pour développer de nouvelles ressources et stimuler la conservation, étendra le mandat de Pétro-Canada et lui demandera de s'engager dans de nouveaux champs d'activité.

— Toujours dans la même veine, le cinquième élément du programme énergétique libéral implique la créa-

tion d'une filiale de Pétro-Canada, la "corporation des sources d'énergie alternatives du Canada", qui prendra en charge les programmes fédéraux touchant la recherche et le développement de l'énergie solaire et éolienne, la mise en valeur de la puissance des marées, l'utilisation des déchets et des résidus, la liquéfaction du charbon ainsi que toute autre forme d'énergie nouvelle.

— Comme sixième facette de sa politique sur l'énergie, un gouvernement libéral s'engage à augmenter le contrôle canadien sur l'industrie pétrolière à 50 pour 100 de l'actif d'ici 1990. Un rôle accru pour Pétro-Canada, une réglementation plus serrée sur la propriété foncière ainsi que des programmes de déduction fiscale permettront de concrétiser cet engagement, selon M. Trudeau.

— Finalement, les libéraux veilleront à ce que les \$100 milliards, qui seront investis dans le secteur de l'énergie au cours des 10 prochaines années, contribuent directement au développement économique du pays. Ainsi, le gouvernement encouragera les projets de transformation de l'énergie se réalisant à proximité des sources afin que les régions productrices soient les premières à en bénéficier. En conservant le prix canadien du pétrole à un niveau inférieur au prix international, les industries manufacturières pourront jouir d'un avantage marqué sur leurs concurrents étrangers, de l'avis de M. Trudeau, qui a annoncé du même souffle que les revenus des taxes sur l'énergie serviront à financer des projets majeurs d'envergure nationale comme la construction de chemins de fer ou de pipelines.



Accompagné de son candidat vedette dans Halifax, Gerald Regan, Pierre Trudeau rencontre une électricienne dans un centre commercial.

## Broadbent ridiculise la promesse des libéraux

SAULT-SAINTE-MARIE (PC) — Le chef du Nouveau Parti Démocratique, M. Ed Broadbent, accusait hier les libéraux d'avoir renié leur promesse d'encourager la propriété canadienne de la mise en valeur des richesses naturelles pendant que M. Trudeau, répétait cette promesse à Halifax.

Au moment même où M. Trudeau parlait, M. Broadbent reprochait aux libéraux d'avoir fait une promesse semblable aux élections de 1974 mais de n'avoir rien accompli pour la tenir.

M. Broadbent a promis vendredi qu'un gouvernement néo-démocrate limiterait les transactions de capitaux canadiens servant à créer des emplois à l'étranger. L'Agence de surveillance des placements étrangers au Canada aurait aussi mandat de surveiller l'exode des capitaux canadiens.

M. Broadbent a aussi promis d'obliger le Canada Development Corp. et la Société pour l'expansion des exportations à créer des emplois au Canada.

Le Canada Development Corp. est un holding inscrit à toutes les Bourses du pays, qui ne fait rapport à aucune agence et aucun ministère du gouvernement; bien que ce dernier en soit le principal actionnaire, il n'est pas représenté au conseil d'administration.

Elle possède notamment 60 pour 100 des actions de Texasgulf, société autrefois contrôlée par des Américains. M. Broadbent dit que plus de la moitié des 20.000 emplois des sociétés qu'elle contrôle sont en dehors du Canada.

### ÉCOLE DE Musique Galipeau

Place Lebourgneuf

... lorsque les moments de détente deviennent une affaire sérieuse!

**OUVERTURE OFFICIELLE LE 26 JANVIER**

Lors de cette journée spéciale d'inscription vous aurez également l'opportunité de visiter nos locaux et de rencontrer notre personnel.

C'est donc un rendez-vous à Place Lebourgneuf.

N.B. Les inscriptions sont acceptées en tout temps 626-0232.

**Quel que soit votre goût...**

<p><b>SILLERY</b> 1525, rue Sheppard 681-6035</p>	<p><b>SAINTE-FOY</b> 2750, chemin Ste Foy 658-6067</p>	<p><b>CHARLESBOURG</b> 5330, bd Henri-Bourassa 627-3000</p>
---	--	---

**Le restaurant pour toute la famille.**

LIVRAISON 681-6035

# science

## Première mondiale à l'université Laval

# La génétique et la performance humaine

par Jean St-Hilaire

Patientement, à pas comptés, on reconduit un programme de recherches unique au monde à l'université Laval.

Des chercheurs du laboratoire des sciences de l'activité du PEPS,

auxquels se sont joints des compétences d'autres facultés et de quelques institutions hospitalières de la région, se penchent sur l'univers infinitésimement petit du code génétique pour isoler, si possible, de ces caractères qui font que notre organisme réagit de telle ou telle

façon à l'effort physique et au stress.

Résolument multidisciplinaire, cette entreprise place l'université Laval, de par le large éventail de ses visées, à l'avant-plan de la recherche mondiale en anthropolo-

gie génétique selon son directeur, M. Claude Bouchard. Entrepris à l'été 1978, ce travail doit s'étendre sur dix ans, laps de temps que M. Bouchard juge nécessaire "pour qu'on ait une image satisfaisante du rôle du gène sur la condition physique".

La génétique, on le sait, est cette spécialité de la biologie qui étudie la transmission des caractères d'une génération à l'autre. L'objet précis de cette vaste étude est de voir dans quelle mesure cette transmission influe sur la condition physique, la performance et certains facteurs associés à la santé et à la qualité de la vie. C'est ce qui fait de ses protagonistes des précurseurs dans la recherche sur l'activité physique. Domaine complexe s'il en est, l'hérédité, pour être de plus en plus explorée, conserve de vastes territoires secrets. Claude Bouchard voit là un stimulant sans pareil: "Tout ce qu'on va sortir sera du neuf".

Plus précisément, ce collectif d'études permettra de recueillir pour la première fois des données anthropogénétiques sur une population francophone du Québec et d'établir sa "spécificité par rapport à d'autres". Elle favorisera aussi une compréhension approfondie de diverses variables de la condition physique et permettra de cerner de plus près certains problèmes immunologiques frappant le simple citoyen comme l'athlète d'élite.

### Deux étapes

Le programme comporte deux grandes phases. Dans une première, on doit procéder à la cueillette

des données de base, du matériel d'investigation. L'entreprise est considérable: il faut rassembler plus de 1.000 pièces d'information sur chaque individu.

Il s'agit de mesurer plusieurs variables biologiques, capacité au travail, vitesse de réaction, densité corporelle etc., chez des sujets appartenant à divers types d'apparences biologiques et culturelles. Jumeaux identiques (100 pour 100 du patrimoine génétique commun), jumeaux non identiques (50 pour 100), demi-frères ou demi-sœurs, cousins et cousines du premier degré, de même que les enfants adoptés et leurs parents adoptifs retiennent l'attention des chercheurs. Naturellement, triplés ou quadruplés, surtout identiques, raviraient au plus haut point les scientifiques en ce qu'ils offrent une vue contrastée du rapport hérédité-performance humaine.

Jusqu'à maintenant, près de 900 individus ont été testés. C'est terminé du côté des familles avec enfants naturels, on se tourne maintenant vers celles avec enfants adoptés (on en cherche incidemment, avis aux intéressés. Les parents doivent être âgés de moins de 50 ans et les enfants de dix ans et plus. Renseignements auprès de Jean-Pierre Savoie à 656-7834). On compte mesurer au total 2.000 sujets issus de 400 familles.

La deuxième phase portera sur l'étude d'aspects très précis et complexes tels la structure du muscle et de la graisse, le rôle des neuro-transmetteurs dans le système nerveux, etc. On le voit, le programme est extrêmement ramifié et entrouve de nombreuses

portes sur un nouveau courant dans les sciences de l'activité physique.

### Impact

"Les gens sont fascinés", fait Claude Bouchard avec un irrépressible sourire de fierté, comme s'il attendait notre question. Il a promené son projet à Bruxelles et Minneapolis; des sommets de la biochimie et de la médecine du sport ont convenu de sa portée unique.

Son impact social sera non moins négligeable. Notre interlocuteur affirme qu'elle pourrait élargir nos connaissances en "counseling" génétique et sportif. "Tout dépendra de notre degré de compréhension des gènes". Les applications abondent, il y a beaucoup à éclaircir. Les incompatibilités sanguines, les pathologies héréditaires, les problèmes de détection des talents: on commence tout juste à décrypter la logique fuyante de ces questions.

Il y a plus. Claude Bouchard pense que l'anthropologie génétique nous permettra de mieux qualifier l'état de santé, de mieux définir le bien-être et la condition physique. "Est-ce que la santé réside dans le niveau absolu de rendement qu'on atteint ou dans les usages et les gains qui résultent de la pratique de l'activité physique?" Poser la question, c'est déjà y répondre. Il opte bien sûr pour une approche personnalisée de l'activité physique. A ses yeux, les gains de la personne doivent primer sur les mesures absolues, sur ces moyennes provinciales ou autres qui ne sont que des moyennes et qui ne répondent pas, tant s'en faut, des besoins des individus pris isolément.



Le docteur Claude BOUCHARD

Le Soleil, Yvon Mongrain

## Claude Bouchard en est le maître d'oeuvre

— Vous ne jouez pas un peu les apprentis-sorciers... ?

Une réponse nous parvient aussitôt, souriante mais ferme: "La génétique humaine est une science qui a plus de trois quarts de siècle. On ne l'invente pas, on l'utilise."

Au mur, deux affiches presque identiques des Jeux de Munich et de Montréal. On dirait l'une copie sur l'autre... De biais, une vestale allume la flamme olympique à l'aide d'un miroir parabolique. Des livres, beaucoup de livres. Des rapports, relevés et menus documents aussi. Nous sommes dans l'antre d'un scientifique simple, communicatif, ambitieux et sûr de son fait.

Claude Bouchard est docteur en anthropologie génétique. Il a participé à on ne sait plus combien de comités depuis dix ans; on connaît bien son rapport sur la condition physique des Québécois paru en 1974. Aujourd'hui, il partage son temps entre l'enseignement au Département d'éducation physique de l'université Laval et la supervision de ce monumental programme de recherches sur les implications de la génétique dans la condition physique et la performance humaine. Le temps file déraisonnablement. Il lui en manque toujours. "Je passe la majeure partie de mon temps à m'occuper d'administration et non de questions scientifiques."

C'est la concession qu'il doit faire pour justifier les \$150.000 annuels de subventions que le programme nécessite.

### Confusion

L'équipe lavalloise n'est pas la première à se pencher sur l'importance de l'hérédité dans la performance athlétique. Elle innove en ce qu'elle est la première à transférer des méthodes génétiques aux aspects de la condition physique.

Nous lui parlons des recherches de Klissouras, à McGill; il ajoute celles du Finlandais Komi, dans le même genre. "Quoi?... Ces initiatives ponctuelles ont jeté plus de confusion que de lumière..."

On naît athlète, on ne le devient pas, dit un aphorisme bien connu du milieu sportif. Pas si sûr, objecte notre homme. "On n'a rien réglé quand on dit ça. Ça doit être l'hérédité. On parle comme au début du siècle, comme si la génétique datait d'hier. Tout n'est pas fixé d'avance, et même si ça l'était, il resterait une foule de problèmes à régler."

Si l'hérédité expliquait tout, des jumeaux identiques — donc à bagage génétique commun — soumis à une égale quantité d'exercice devraient progresser également. Claude Bouchard croit au contraire que de 10 à 20 pour 100 des effets d'entraînement sont le résultat d'in-

teractions. On entreprendra une étude à l'été pour voir si certains marqueurs dans le code génétique ne témoigneraient pas d'une plus grande adaptabilité de certains sujets devant l'entraînement.

Le Dr Bouchard veut en définitive qu'on délaisse les spéculations pour se mettre à l'étude active des phénomènes. Non, l'anthropologie génétique n'en est pas à l'alchimie, elle s'appuie sur une expertise déjà considérable. Ce disant, il exhibe un catalogue de deux pouces d'épaisseur. Trois mille maladies à base héréditaire y sont répertoriées.

Il insiste sur le caractère novateur de la démarche de son groupe. "Partout dans le monde, on travaille sur la physiologie de l'effort, sur le comportement de l'organisme à l'effort et au stress. Nous travaillons pour notre part de l'autre côté de la clôture... nous sommes les seuls à nous pencher sur ce qu'apportent les gènes."

On a déjà "une bonne idée de l'ordre de grandeur des résultats" de quelques études, mais Claude Bouchard soutient qu'une majorité débouchera sur des choses insoupçonnées. Conséquences? "Ça peut nous amener à énoncer des critiques ou à remettre en cause les conclusions de plusieurs études sur la physiologie de l'effort, par exemple."

## En bref

### Les éclipses en 1980

L'année 1980 est assez pauvre en éclipses, deux de Soleil, invisibles dans nos régions, même de façon partielle, et trois de Lune par la pénombre, sont au tableau. L'éclipse totale du Soleil du 16 février est visible en Afrique et en Asie. L'éclipse annulaire du Soleil du 10 août débute dans l'Océan Pacifique pour se terminer en Amérique du Sud. Les trois éclipses de Lune par la pénombre, seule celle du 25-26 août peut avoir quelque intérêt, selon l'Observatoire de Québec. Les autres se produiront dans le jour.

Toujours selon l'Observatoire de Québec, le temps qu'il fait dépend aussi de l'activité solaire, pour une bonne part. On prévoit que l'activité solaire du présent cycle atteindra sa phase maximale au cours des prochains mois. Le plus probable est que les saisons ressembleront à celles de l'an dernier, mais des caractères particuliers plus accentués. Donc un hiver doux et un été agréable dans l'ensemble.

Le jour du Nouvel An chinois, le 16 février, il y aura une éclipse totale du Soleil au-dessus du sud-ouest de la

Chine. Selon la superstition locale, une éclipse le jour du Nouvel An est un mauvais présage et annonce une catastrophe. Deux cents savants chinois étudieront l'éclipse dans la province du Yunnan.

### 15 jours d'orages à Québec

Le nombre d'orages dans la région de Québec se situe à 15 environ par année. A Montréal, le tonnerre est entendu environ 20 jours par an. C'est ce qu'a révélé l'ingénieur Roland Quimper de la direction des inspections au ministère du Travail, au 8e colloque de génie rural à l'université Laval, dans une communication sur la foudre et les moyens de protection que sont les paratonnerres et les parafoudres. Le paratonnerre est destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre. En 1978, 12 fermes au Québec ont brûlé à cause de la foudre avec des pertes de \$1.5 million. Les incendies par la foudre représentent 0,6 pour 100 des incendies recensés au Québec. Le parafoudre est surtout installé sur les tours de transmissions et les poteaux électriques. Hydro-Québec en fait grand usage et le parafoudre pourrait être utile sur les fermes pour protéger les appareils électriques. On songe à une révision du code québécois des paratonnerres

pour les rendre moins dispendieux et plus accessibles.

### Pénurie de trousseaux muséologiques

Le Musée national de l'homme à Ottawa a mis en circulation une quarantaine de trousseaux muséologiques sur divers sujets. L'une d'elles, "La boîte à lunch", s'est méritée le prix d'excellence de l'International Association of Business Communicators. Elle traite exclusivement d'alimentation. A l'aide d'objets, de textes, de jeux et de matériel audio-visuel, la trousse retrace le rôle des aliments dans l'histoire de l'humanité. Les deux cinquièmes des trousseaux (sur 44) circulent au Québec, dans les régions de Hull, de Sherbrooke et du Grand Nord. S'adressant aux enfants de 10 à 13 ans, les trousseaux sont prêts aux écoles et aux groupes pour deux semaines. Hélas, la demande est telle que les réservations sont complètes pour d'ici la fin de l'année. Autre hélas: 21 seulement des 44 trousseaux ont une version française. Les autres sujets traités par les trousseaux sont la boîte à pain, le coffre à jouet, les chaussures, l'art indien, les poupees, etc. Des parents peuvent réserver ces trousseaux durant les vacances pour des groupes d'enfants. Information: Musée de l'homme à Ottawa.

**AVIS DE CONVOCATION**  
Avis est, par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle des membres de la  
**CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE QUÉBEC**  
se tiendra le 25 février 1980 à 20.00 heures au Centre Recreatif St-François d'Assise, 16, Royal-Roussillon, Québec.  
Veuillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.  
Vous serez également appelés à vous prononcer sur un pouvoir que vous pouvez conférer à la Commission de Crédit en vertu de l'article 63 de la loi.  
Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.  
Québec, ce 24 janvier 1980.  
**JEAN-GUY DROLET**  
Secrétaire.

**A VENDRE ORGUES**  
**HAMMOND B-3**  
usagés  
**PRIX SPECIAL**  
*Studio Willi Inc.*  
7, rue St-Vallier est, - 529-2517  
(coin boul. Charest et Langelier)

**Acclamons des champions de trios triomphants!**  
**Ont gagné \$10 000:**

Jean-Guy Proulx Châteauguay	Morty Berzovitch Donna	Nicole Turner Vieville	Sylvain Lavoie L'Assommoir
Roual Abad Albert Montréal	Mario Vachon Bouchard	Nhuai Minh Duong Bouchard	Dany Filion Richmond
Mme Edesée Gallant Laval (Point St-Vincent)	William Shepherd L'Assommoir	Clement Robitaille L'Assommoir	Diane Caron & Rachel Fouquet Oranby
Therese Hebert La Roche	Jacques Picard Montréal	Jean Gole L'Assommoir	Dennis Mezier L'Assommoir
R. Brien Culbriex	Gaspard Arena Montréal	Marcel Mousau L'Assommoir	Pierre-Edmond Gussnel Aymon
Michel & Huguette St-Cyr Joliette	Marguerite Edward Montréal	Robert Tabet Gatineau	Mme Renée Lalib L'Assommoir
Jean-Robert Lalonde Mont-Royal	Frédéric et Marcel Dube Montréal	Rene Bouchard Notre-Dame des Monts	Ginette Milte Hull
Herbert Gassner Laval (Dorval)	Italo D'Agostini Montréal	Marie Despres L'Assommoir	Roger Roy Hull
Roger Lachapelle Bouchard	Monique Tanguay Montréal	Suzanne Gaudreau Montréal	Denise Dagenais L'Assommoir
Roger & Denise Lascelles St-Philippe d'Argenteuil	J.H. Cloutier Le Bourget	Lise Hamel L'Assommoir	Rene Toupin Vieville
Jacqueline Fortier Montréal	Benoit Frigon L'Assommoir	André Lavoie L'Assommoir	Raymonde Joly Vieville
Ronald Innes Bouchard	Raymond Polatolo Montréal	André Lavoie L'Assommoir	André Lavoie L'Assommoir
Richard Comeau Montréal	Julie Lapierre Bouchard	Claude Brochu L'Assommoir	Marcel Charrier L'Assommoir
Gilles Allard Bouchard	Depestre Eden Montréal	Yves Laperrière L'Assommoir	Madeline Chaput L'Assommoir
Bernard Dote Laval	Simone Degremer Bouchard	Yolande Letray Châteauguay	Lauréal Bouthreau L'Assommoir
Micheline Turco L'Assommoir	Linda Arnold Vieville	Louise Quibay Grand-Mère	Gilles Laperrière L'Assommoir
Mary Manetta Montréal	Manuela Meyer Montréal	Jean-Claude Carlier L'Assommoir	Lucie Allard L'Assommoir
Marcel Cimon Montréal	Robert Brossard L'Assommoir	Jacques Trolier L'Assommoir	Leo Pite L'Assommoir
Mme Therese Gravel L'Assommoir	Gerald Audette Bouchard	Denis Lacourse L'Assommoir	Caroline N. St L'Assommoir
André Goyette St-Leonard	Gilles & Benoit Ricard Omer Blomard, Ernest St-Germain	Marcel Charrier L'Assommoir	Stewart Campbell Montréal
Claude Gagnon & Robin Rousseau Montréal	Norm Mandala Vieville	Gilbert Mailhot L'Assommoir	Francis Rivest Vieville
Evelyn Lavoie Vieville	Manuela Meyer Montréal	Guy Bossvert L'Assommoir	François Rouleau L'Assommoir
Gilles Girard Montréal	Philippe Thériault Bouchard	Pierre Landry Notre-Dame du Bon Conseil	Fernand Christien L'Assommoir
Mario Bouchard Vieville	Rene Gauthier Montréal	Robert Francoeur L'Assommoir	Johanne Royer L'Assommoir
	Royal Millette Bouchard		Claude Maurice Vieville de Laval (Dorval)

**LOTO-SPORTS**  
LOTTERIE INSTANTANÉE  
loto-québec

# La rue du Carnaval c'est aussi Ti-Pit Perreault

par Andrée ROY

"Cataplasme noir d'eau chaude... Je les avais pourtant bien mises là, les damnées..." Ça bougonne ferme pendant que Ti-Pit Perreault cherche, en dessous d'une pile de boîtes de soupe en sachets, ces "damnées photos", afin que l'on puisse juger s'il est plus beau avec ou sans barbe.

Pas que le fouillis regne en maître dans sa petite épicerie qui, l'après-midi s'étirant, commence à ressembler au magasin général des "Belles histoires", au rythme des p'tits tours que tout un chacun du quartier y fait. Mais quand on "aime le monde et les folles" comme Ti-Pit Perreault, qu'on gère un petit commerce sur la rue du Carnaval

et qu'en plus, cette année, on est le président de la rue Sainte-Thérèse, ça devient plus difficile de se retrouver dans ses papiers, entre les "posters" du Bonhomme et les boîtes de soupe, les monuments de glace et "les p'tites idées" à réaliser.

Comme président de la rue Sainte-Thérèse, Gérard "Ti-Pit" Perreault est responsable de tout ce qui a trait à la décoration de cette artère, typique du Carnaval par ses monuments de glace. "A date, on a déjà fait venir 54 voyages de neige", racontait, hier après-midi, ce pionnier de la "rue du Carnaval".

### Des idées...

A l'arrivée du SOLEIL à son épicerie, stratégiquement située au

coin de Sainte-Thérèse et Aqueduc, Ti-Pit Perreault s'évertuait depuis un bon bout de temps à convaincre quelqu'un, au téléphone, qu'il ne pouvait absolument pas se libérer au début de la soirée, même pas pour une heure, tellement il était occupé.

Ayant à s'occuper des constructeurs de monuments de glace, de la publicité de la rue Sainte-Thérèse, des activités qui s'y dérouleront pendant le Carnaval, Ti-Pit avoue avoir maintenant "plus d'ouvrage" que les années précédentes, alors qu'il se contentait de construire des monuments en face de chez lui, "pour le plaisir".

"Mais c'est de ma faute, je veux faire mes jeux, j'ai des idées..." avoue-t-il.

C'est pour ça que Ti-Pit Perreault a accepté la présidence qu'on lui proposait, en novembre dernier, alors qu'il érigeait des monuments de glace depuis déjà 23 ans, presque depuis l'ouverture de la rue au public en temps de Carnaval. "J'avais des idées à réaliser", dit-il. Entre autres, préparer une relève pour ceux qui "autour de 45 ans, n'ont plus le goût d'en faire des monuments".

Et pour stimuler les gens à voir autre chose que des sculptures sur glace, pourquoi pas des jeux, s'est dit notre trépidant bonhomme. C'est ainsi qu'il y a aujourd'hui un concours de lancer des anneaux, sur la rue, et qu'il y en aura un de fers à cheval demain. Lundi, à 19h30, c'est la course à pied, du parc Victoria jusqu'au centre Durocher et retour; et mardi le 29, pour l'ouverture de la rue du Carnaval, une course de raquettes, à 19h30 aussi.

En passant, Ti-Pit souligne qu'il y a encore place pour des concurrents dans ces deux dernières disciplines. "On veut pas qu'il y ait juste des spectateurs, il n'y aura plus de place pour les courses... Mais j'ai un maudit prix pour la course de raquettes!" lance-t-il, aiguiseur.

### "J'aime le monde"...

"Il y a 25 ans à peu près, tout le monde faisait son monument de neige sur la rue, pour le plaisir de le faire, pour le montrer aux autres. Puis, ça donnait l'occasion de tous se ramasser ici, dans le temps où j'avais bien plus grand de plancher, avec de belles vitrines. On plaçait... Puis un bon dimanche, du monde qui venait regarder les monuments s'est arrêté à rentrer à l'épicerie, pour se réchauffer seulement.

"Parce que dans ce temps-là, le dimanche c'était sacré. Pas question de vendre quoi que ce soit... Alors ça a commencé avec des gens qui étaient gelés, puis là ils voulaient une p'tite liqueur, puis un chip, puis un p'tit café pour se réchauffer... C'est comme ça que ça a commencé. C'est là que je me suis mis à mijoter des idées."

Affirmant à qui veut l'entendre que c'est toujours "pour accommoder les gens", Ti-Pit Perreault s'est alors organisé pour pouvoir servir un café, une boisson gazeuse, et même un p'tit coup, dans sa cave, pour les carnavaliers en goguette sur la rue Sainte-Thérèse.

Parce qu'il "aime le monde", avoue-t-il, disant s'ennuyer pour mourir quand le Carnaval est fini. "C'est tous mes p'tits gars et mes belles p'tites filles. C'est comme ça que je les appelle tous", raconte-t-il, en exhibant son grand livre, où l'on retrouve les signatures de Grace de Monaco autant

que du maire Jean Drapeau, des touristes de la Grèce comme de la Californie.

"Et le premier de tous, c'est Paul Comtois, qui a signé le grand livre en 1963, l'année où Cendrillon avait volé la vedette à la Reine du Carnaval."

Depuis presque un quart de siècle, Gérard "Ti-Pit" Perreault ne compte plus les bons souvenirs qu'il accumule ainsi. Il est fier à juste titre d'être un

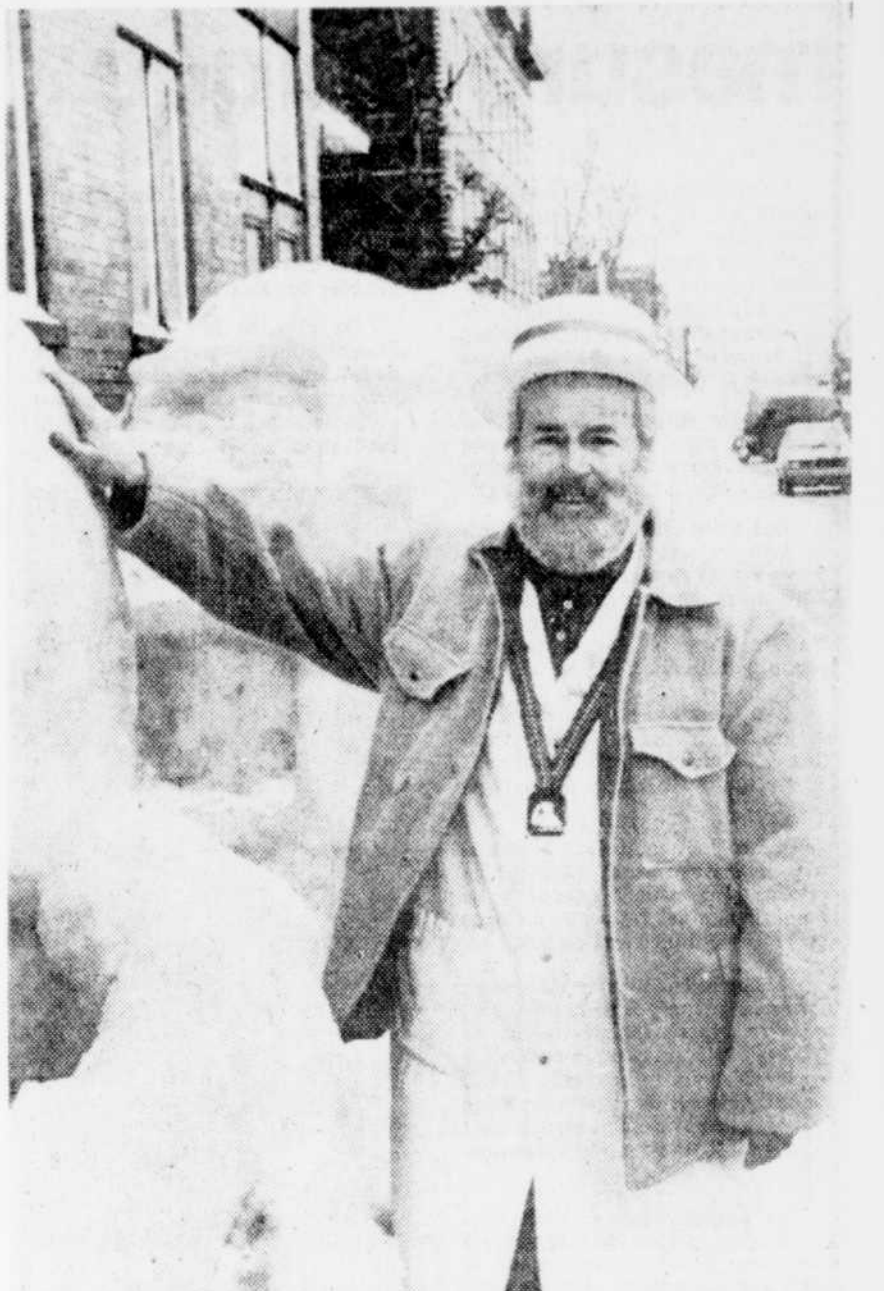
des pionniers de la rue du Carnaval, "avec le tout premier, Adolphe "Padof" Langlois, et Raymond Gariépy, Ti-Père Faucher, Raymond Saint-Laurent" et tous les autres.

Seul de sa gang, comme l'on dit, puisque ni sa femme ni son fils n'ont de goût pour cette activité carnavalesque. Ti-Pit Perreault se dit heureux: "Avec la pêche et la chasse, j'peux pas demander mieux!"



Le Soleil, Raymond Lavoy

Hier après-midi, le "Marché Sainte-Thérèse" de Ti-Pit Perreault servait encore une fois de point de ralliement, dans le quartier. A gauche, Roland Mariage, un des directeurs du comité présidé par M. Perreault, que l'on voit à droite de la photo.



Le Soleil, Raymond Lavoy

Ti-Pit Perreault a des "idées" pour la rue du Carnaval.

## Carnaval: l'Etat ne peut chiffrer sa contribution

par Paul BENNETT

Qu'importe de quelle façon les sociétés d'Etat dépendent leurs sous-pourvu que le gouvernement du Québec empêche les profits prévus!

Voilà comment le cabinet du ministre des Finances et président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, a réagi, hier, à la nouvelle selon laquelle l'Etat ne connaît pas le coût de sa contribution au Carnaval de Québec.

M. Parizeau n'était pas disponible pour commenter lui-même l'information, mais un porte-parole de son cabinet a déclaré tout de go que le gouvernement n'avait pas à surveiller ou à contrôler les pratiques administratives des sociétés d'Etat, pourvu que ces pratiques ne soient pas illégales ou immorales.

"Tout ce que nous leur demandons, c'est de nous remettre à la fin de l'exercice financier les profits que nous leur avons demandés, a expliqué le porte-parole. Pour le reste, elles peuvent mettre autant d'argent qu'elles le veulent sur la publicité ou le Carnaval de Québec, pourvu que ça rapporte au bout du compte."

On sait qu'une enquête effectuée par LE SOLEIL avait révélé que personne, ni au Conseil du trésor, ni au ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, n'avait la moindre idée de la contribution globale des ministères et des sociétés d'Etat au Carnaval de Québec.

L'an dernier, lors du 25e Carnaval, une dizaine de ministères et de sociétés d'Etat, dont la Société des alcools du Québec et Loto-Québec, ont contribué à cette manifestation annuelle soit en versant des montants d'argent, soit par la fourniture de personnel, de matériel ou de locaux.

Loto-Québec avait versé un montant d'environ \$12.000 alors qu'il est impossible de connaître la valeur de la contribution de la SAQ. En 1978-79, la SAQ a versé quelque \$215 millions en dividendes au gouvernement et Loto-Québec un peu plus de \$86 millions.

Le Conseil du trésor n'a encore émis aucune directive pour obliger à tout le moins les ministères qui contribuent d'une façon ou d'une autre au Carnaval à comptabiliser les services qu'ils fournissent.

Par ailleurs, le Comité des citoyens du Vieux-Québec a également réagi, hier, au cours d'une assemblée de son exécutif à l'information parue dans LE SOLEIL.

Dans un texte adopté lors de cette assemblée, le comité des citoyens rappelle d'abord qu'il a toujours demandé de connaître le coût réel de la contribution gouvernementale au Carnaval, et non seulement le montant de la subvention directe de l'ancien ministre du Tourisme, aujourd'hui rattaché aux ministères de l'Industrie et du Commerce.

Le comité exige également

de connaître les états financiers "clairs et complets" du chiffre des contributions de tous les commanditaires, dont les contributions gouvernementales.

Le comité demande également:

— que le gouvernement applique les mêmes normes administratives au Carnaval

que pour les autres fêtes populaires qui, elles, sont obligées de justifier toutes leurs dépenses;

— que les groupements de citoyens du centre-ville puissent siéger sur le conseil d'administration de la corporation du Carnaval;

— qu'aucune subvention supplémentaire à la subvention de base (\$325.000) ne soit accordée avant que toutes

ces conditions aient été satisfaites.

Enfin, le Comité des citoyens du Vieux-Québec énonce la "disproportion étonnante entre la faible contribution des hommes d'affaires

et les largesses aveugles de l'Etat". L'an dernier les hommes d'affaires n'avaient contribué que \$103.000 sur un budget total de \$1,7 million, alors que le gouvernement avait versé directement \$400.000.

Mallette Benoit & Compagnie

### APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de: LES INDUSTRIES DYNAMIQUES INC. 45, rue Dorchester sud Québec (Québec)

La garantie créée par l'acte de fiducie exécuté par Les Industries Dynamiques Inc. dont le Royal Trust en est le fiduciaire, étant devenu exécutoire, le soussigné à titre d'agent du fiduciaire fait appel à des offres visant la vente des biens ci-dessous décrits:

#### DESCRIPTION DE L'ACTIF

TERRAINS ET BATISSES 45, rue Dorchester sud Québec (Québec)

MACHINERIE OUTILLAGE ET EQUIPEMENT MATERIEL ROULANT MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

MISE A PRIX GLOBALE: \$2.500.000

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du soussigné, le VENDREDI 1er février 1980 à 11:00 heures de l'avant-midi. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et annoncer les soumissions reçues.

#### INSPECTION DE L'ACTIF

Les biens ci-dessus décrits pourront être inspectés les 29 et 30 janvier entre 10:00 heures et 4:00 heures au 45, rue Dorchester sud, Québec (Québec). Une copie d'inventaire pour ces mêmes biens peut être obtenue sur demande seulement au bureau de l'agent et ce, aux frais du requérant.

#### AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

- a) Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de l'agent et dont le montant représente au moins 15% du montant de la soumission
b) Que le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.
c) Que le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés à l'agent par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de refus.
d) Seules les enveloppes scellées portant librement sur l'enveloppe "SOUMISSION LES INDUSTRIES DYNAMIQUES INC." seront considérées.
e) Le soussigné ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

#### CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

MALLETTE BENOIT & CIE AGENT PAR: Paul Descheneaux

Casse postale 10350, 990 de Bourgogne, Québec, Québec G1V 4H5-(418) 653-4431

## AVIS D'ENCAN

Concernant BURLITE INDUSTRIES (CANADA) LTD. Manufacturiers d'ameublements de jardin

En liquidation Syndic: LEON FRIEDMAN, c.a.

MODELES RECENTS DE MACHINERIE POUR TRAVAIL DES METAUX, MACHINES A COUDRE, GERBEUSES, PRODUITS FINIS, PRODUITS EN COURS DE FABRICATION, MATIERES PREMIERES, EQUIPEMENT DE BUREAU

A ETRE VENDUS PAR ENCAN PUBLIC SUR LES LIEUX DE BURLITE INDUSTRIES (CANADA) LTD. 1100, boul. de l'Industrie St-Jérôme, Québec

Via Autoroute des Laurentides, sortie St-Jérôme, à gauche à l'ouest de l'autoroute, premier virage à gauche sur boulevard Daniel-Johnson

DATE DE VENTE: Le 30 janvier 1980 à 10h30 DATE D'INSPECTION: Le 29 janvier 1980 de 9h00 à 17h00.

#### MACHINERIE & EQUIPEMENT

Presse à découper Torpak 401 (JUSI Clearing) - Presse à découper Torpak 354 (JUSI Clearing) - Alimentation par glissement pneumatique. Presse à découper Ametep 401 OBI - (2) presses à découper ALCECO 101 OBI - Frein de presse VERNON 10 p. 30 t. - Matrice de cylindres ALCECO HD 116 cylindres - (5) garnitures - Dégauchisseuse et alimentation COOPER WENMOUTH 145 large - Contrôles à tubes hydraulique HERBER modèle 9MB 38 - (5) ateliers pour contraindre et perforer hydrauliques - (8) Panamer Bulzer assortis, métaux, Curtis Wright modèle 300 SR 1-3000 - Compresseur d'air 20 H.P. à vis - Pompe à eau Hoover - Formeur Rotocut - Table hydraulique à couteaux Southworth (2) Perforeuses à fraise spéciales hydrauliques - Contrôles à amarrage hydraulique 1000 lb capacité ALCECO stock roll - Lot d'outillages et métaux assortis - (7) presses à découper A.I. - Foreuses 1/2 A. 1" - Sae continue à table etc.

#### ATELIER DE COUTURE

Singer modèle 152K 104 aiguille unique avec table et moteur - (2) Singer aiguille unique modèle 300V 104 avec table et moteur - Singer modèle 307A 202 avec table et moteur - Singer modèle 307 101 avec table et moteur - Machine à coudre et à lacer Singer modèle 269W 25 avec table et moteur - Barbouze TRIMCO Senior 3 Master - Deux types de vêtements Universal Rocket - Universal Corner Patch Découpeuse à lame droite 10"

#### GERBEUSE

Gerbeuse AUTOMATIQUE électrique 3000 lb capacité MF 30-E3-M83C avec chargeur

#### SUPPORTS EN ACIER HAUT RENDEMENT

Tables empilables, étagères en métal, palettes en bois, séparateurs pour facteur d'assemblage, structures d'ordinateur, chaises d'atelier, casiers de bureau pour employés, serrures à combinaison, tables 40" x 22" en acier, à coulisse aluminium, perceuses et convoyeurs électriques, balances de bureau et distributeurs électroniques de café et papier, Coffre Micro flat plate.

#### PRODUITS FINIS

Grande quantité de chaises rembourrées, tables de métal, chaises de bureau, supports à livres, tables de métal, chaises de bureau, etc.

#### TRAVAIL EN COURS

Grande quantité de bandes à matras pour chaises, amorceuses de métaux, fards de chaises, sièges de chaises, sièges de bois, supports de bois, en plastique, bandes de métal pour chaises, tables, formes, ressorts, rivets, etc. etc.

#### MATIERES PREMIERES

Grande quantité de caoutchouc moussé en feuille de grand format, variétés, fards de chaises, sièges de chaises, sièges de bois, supports de bois, en plastique, bandes de métal pour chaises, tables, formes, ressorts, rivets, etc. etc.

#### EQUIPEMENT DE BUREAU

Bureau de directeur et de secrétaire, lot de classeurs à 3 et 5 trous, photocopieuse SAVIN modèle 225, enregistreuse à cassette PHILIPS, horloge de pontage IBM, machine à chèque électrique Burroughs, machine à additionner FACETS, machine à écrire mécanique OLYMPIA, factuels portatifs et ordinaires, boîtes à cartes métalliques, chaises droites, etc. etc.

KISBER & CIE LTEE ENCANTEURS - LIQUIDATEURS - COMMISSAIRES - PREISEURS

LA VILLE DE québec SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE ENLEVEMENT DES ORDURES AVIS PUBLIC est, par les présentes, donne que des offres cachetées, scellées et endossées: OFFRES POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES POUR LE DISTRICT DUBERGER ET LE DISTRICT LES SAULES et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 8 février 1980, à onze heures (11h00), heure locale. Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au Secrétaire du Service de la Voie Publique, situé à l'Édifice Chauveau, niveau rez-de-chaussée, au 2, avenue Chauveau. Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat Québec, janvier 1980

C.E.G.E.P. DE SAINTE-FOY APPEL D'OFFRES REAMENAGEMENT C.E.G.E.P. de Sainte-Foy, 2410, Chemin Ste-Foy Ste-Foy, Québec ARCHITECTE: Maurice Boutin, André Ramoisy, architectes 89, rue St-Pierre Québec INGENIEUR EN STRUCTURE: Beaulieu, Poulin, Robitaille & Ass. 333, Boulevard Hamel Les Saules, Québec INGENIEUR EN MECANIQUE: Paquet, Dutil & Ass. 1009, Route de l'Eglise Ste-Foy, Québec Le CEGEP de Ste-Foy, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de réaménagement. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les plans et devis complets seront disponibles au bureau de l'architecte à compter du 28 janvier 1980, contre un dépôt de \$100,00 (chèque visé à l'ordre du propriétaire). Prière de téléphoner à 694-0636 avant de se présenter. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront la documentation en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quarante trois mille (\$43.000,00) dollars à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Ce cautionnement devra être échangé à la signature du contrat contre un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat. Les soumissions adressées sous enveloppes scellées au soussigné seront reçues au bureau des architectes jusqu'à 15:00 heures, heures en vigueur localement, le 27 février 1980, où elles seront ouvertes publiquement. L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité. VISITE DES LIEUX Les soumissionnaires sont invités à visiter les lieux en compagnie du propriétaire et des professionnels le 15 février 1980 à 14:00 heures, (se présenter au local no. C266). MONTANT DU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION: SPECIALITES: Plancher de gypse et charpente métallique Section 94 \$4.000,00 Electricité Division 13 \$4.000,00 Plomberie-chauffage-ventilation-refroidissement Division 16 \$9.500,00 Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un cautionnement de soumission établi au montant stipulé ci-dessus et valide pour 75 jours après la date d'ouverture des soumissions ou d'un chèque visé au même montant, fait à l'ordre du propriétaire. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. Le Directeur Général Jean-Noël Tremblay

Épargne-retraite à rendement supérieur. **12%** INTERET ANNUEL. TRUST GENERAL DU CANADA

# économie

## Lait: l'Etat instaure un système de mesure unique

Le ministre québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a annoncé hier la conclusion d'une nouvelle entente entre tous les partenaires de l'industrie laitière établissant un système unique de mesure de la teneur en matière grasse du lait sous contrôle gouvernemental.

"Le 1er janvier 1980, a affirmé M. Garon, sera retenu comme une date très importante dans l'histoire de l'industrie laitière au Québec."

Par cette entente, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est vu confier, depuis le 1er janvier, la responsabilité d'effectuer la mesure de la teneur en matière grasse du lait de tous les produits laitiers du Québec.

Cette entente permet de réaliser de fait le double objectif d'unifier et de moderniser les méthodes de dosage de la teneur en matière grasse.

"Un seul coup, a dit le ministre, le Québec vient d'effacer le retard qu'il avait accumulé à ce point de vue par rapport à d'autres provinces productrices de lait."

Avant le 1er janvier 1980, deux systèmes de mesure de la teneur en matière grasse fonctionnaient au Québec, soit un système centralisé applicable aux producteurs de lait nature et celui des producteurs de lait industriel ou chaque usine était responsable de l'analyse des échantillons.

La méthodologie utilisée dans ce dernier système faisait appel à beaucoup de manipulations de la part des opérateurs, d'où des risques plus grands de variations dans les résultats d'une usine à l'autre en raison de facteurs humains ou encore à cause du manque de précision de l'équipement.

La rémunération des producteurs de lait est basée sur la teneur en matière grasse de leurs livraisons et cette situation pouvait donc générer des inégalités.

De plus, le fait que les tests étaient effectués par les acheteurs de lait, eux-mêmes créaient chez les producteurs un climat de suspicion préjudiciable à la bonne marche de l'industrie.

Bref, l'établissement d'un système unique de mesure sous contrôle gouvernemental, en l'occurrence un expert neutre, permet d'assurer aux producteurs qu'ils recevront le juste prix pour leur lait et qu'ils seront tous sur un pied d'égalité, les différences de méthodologie ou d'équipement d'une usine à l'autre ne pouvant influencer les résultats des analyses de lait.

La nouvelle entente prévoit une méthode unique de cueillette des échantillons de lait chez les producteurs et à l'arrivée des camions-citernes aux usines.

Une fois rendus à l'usine, les échantillons provenant d'une même ferme sont mélangés afin de constituer un seul échantillon composé représentant un mois de production. C'est cet échantillon composé qui est dirigé sur une base mensuelle vers le laboratoire de production animale du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec situé à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

Grâce aux équipements ultramodernes de ce laboratoire, en l'occurrence deux appareils Milkoscan, 250 échantillons de lait peuvent être analysés à l'heure. Le test permet non seulement de déterminer la teneur en matière grasse du lait mais également sa teneur en protéines.

Les coûts d'opération du système par lequel passeront mensuellement 30.000 échantillons seront défrayés à la fois par les producteurs laitiers, les transformateurs et l'Etat à raison d'un tiers chacun.

La contribution financière du MAAQ à ce seul chapitre sera d'environ \$70.000 par an, le coût de l'échantillon ayant été fixé à 60 cents.



Le Soleil, André Boucher  
Le ministre Jean GARON

## Profits énormes des sociétés pétrolières

Les grandes sociétés pétrolières ont encore enregistré des bénéfices farouches en 1979.

C'est ce qui se dégage des messages diffusés par plusieurs sociétés pétrolières relativement à leurs profits annuels, hier.

Exxon vient en tête — c'est la plus grosse! — avec une hausse de ses bénéfices de 55 pour 100 qui se chiffrent maintenant à \$429 millions. C'est la première fois qu'une firme industrielle américaine enregistre des profits dépassant les \$4 milliards.

Le chiffre d'affaires d'Exxon a en outre augmenté en 1979, atteignant \$84,35 milliards, soit une hausse de 30 pour 100. Ses bénéfices au quatrième trimestre ont été de \$1,36 milliard, contre \$853 millions à la même époque l'an dernier.

Sa filiale la compagnie pétrolière Impériale Ltée a réalisé pour sa part des profits de 50 pour 100 plus élevés en 1979 par rapport à 1978. Ils se chiffrent à \$471 millions, soit \$157 millions de plus que l'an dernier.

Les autres grandes compagnies pétrolières ont publié ces derniers jours leurs bilans qui font ressortir également une progression considérable de leurs bénéfices.

Ceux de Texaco, le troisième grand du pétrole, ont augmenté de plus de 100 pour 100 sur 1978, se chiffrant à \$1,8 milliard. Ceux de Mobil, le numéro deux, ont progressé de 78 pour 100 pour atteindre \$2,01 milliards.

Ceux de Gulf ont augmenté de 68 pour 100 pour se chiffrer à \$1,32 milliard.

en un clin d'oeil

## BP déménage sa haute direction à Toronto

La compagnie BP (British Petroleum), cinquième compagnie pétrolière en importance du Canada, déménagera son conseil de direction de Montréal à Toronto, au cours de l'été. Le président exécutif de BP-Canada, M. Derek Mitchell, a informé les employés de la compagnie, jeudi, que 200 salariés seront touchés par ce déplacement, y compris le conseil d'administration, le président et cinq vice-présidents. Le siège social de BP se trouve à Toronto depuis la formation de cette compagnie, en 1953, mais ses principaux dirigeants résidaient à Montréal depuis la fin des années 50. Plus de la moitié des employés de BP — environ 3.000 — travaillent au Québec, tandis que de 1.500 à 2.000 oeuvrent en Ontario et environ 300 autres en Alberta et en Colombie-Britannique.

Westburne International achète 44 pour 100 de la Peyto Oils

Westburne International Industries Ltd, une entreprise de Calgary spécialisée dans le pétrole et la vente d'équipement de plomberie en gros, vient d'acquiescer 44 pour 100 des actions de Petro Oils Ltd au prix approximatif de \$35 millions. Non satisfaits de ce bloc d'actions, Westburne International se propose d'offrir le même prix, soit \$22,75 l'action, pour le reste des actions en circulation. Soulignons que 494.500 des 1.250.000 actions acquises jeudi par l'entreprise de Calgary ont été vendues par Campbell Chibougamau Mines Ltd. Par ailleurs, rappellons que la participation de Campbell Chibougamau Mines dans Peyto Oils Ltd a fait l'objet de querelles intestines au conseil d'administration de la compagnie minière au cours des dernières années. Certains dirigeants insistent pour que Campbell prenne le contrôle de Peyto Oils. Cependant, une majorité s'est toujours opposée à ce projet.

Réaménagement des filiales de la Banque d'Épargne

La Banque d'Épargne a vendu sa filiale, Les Fiduciaires de la cité et du district de Montréal, à une

autre de ses filiales, le Crédit Foncier. Le montant de la transaction a été établi à \$7.570.037 et a été payé par l'émission de 54.074 actions du trésor du Crédit Foncier. Le but de transaction, selon un communiqué du Crédit Foncier, est de simplifier la structure corporative du groupe et de faciliter la coordination du développement des activités des deux filiales de la Banque d'Épargne.

Nordair vole plus souvent vers Toronto

La société aérienne Nordair Lee augmentera, à compter du 4 février 1980, la fréquence de son service entre Montréal et Toronto qui passera de quatre à six vols par jour dans chaque direction, du lundi au vendredi. Il y a un an, le transporteur régional inaugurait la liaison Montréal-Toronto avec deux envolées quotidiennes dans chaque direction.

Genstar émet 3 millions d'actions

Genstar Limitée a annoncé hier les termes de l'émission de 3.000.000 de ses nouvelles actions privilégiées de second rang, actions de série C cumulatives, convertibles et achetables. Le prix de l'émission est de \$31,50 avec un dividende de \$2,35 payable sur une base trimestrielle ce qui se traduit par un rendement de 7,46 pour 100. Les actions seront offertes par l'intermédiaire d'un groupe de courtiers en valeurs mobilières dirigé par Wood Gundy Limitée, Greenshields Inc., Pitfield Mackay Ross Limitée et Dominion Sécurité Limitée. L'émission est sous réserve des engagements appropriés auprès des commissions provinciales de valeurs mobilières. Genstar Limitée est une société d'exploitation diversifiée qui fabrique du ciment, des matériaux de construction, des produits chimiques et des engrais en plus d'être engagée dans la mise en valeur de projets domiciliaires et de terrains, la construction, le transport par remorqueurs et chalands, la construction et la réparation des navires, les services financiers et les investissements spéculatifs.

Baisse du brut sur le marché libre de Rotterdam

Le niveau des prix du pétrole brut a baissé de 2 pour 100 sur le marché libre de Rotterdam entre le 7 et le 14 janvier dernier, révèle le bulletin pétrolier publié à Bruxelles par la Commission européenne, ces jours-ci. En revanche, le niveau des prix hors taxes à la consommation des produits pétroliers dans la CEE a augmenté de 2 pour 100 durant la période considérée, ce qui porte à 86 pour 100 la majoration des prix du pétrole dans la CEE depuis le 15 décembre 78. L'augmentation la plus forte concerne toujours le mazout de chauffage (99 pour 100) tandis que l'essence super a augmenté de 65 pour 100 et l'essence normale de 59 pour 100. Sur le marché libre de Rotterdam, la hausse des produits pétroliers depuis le 15 décembre 1978 a atteint 144 pour 100 pour le mazout de chauffage, 100 pour 100 pour l'essence normale et 96 pour 100 pour l'essence super.

Le whisky "Grouse" restera écossais

Le whisky écossais "Grouse" ne deviendra pas canadien. Le gouvernement britannique a bloqué hier une offre publique d'achat de \$210 millions lancée récemment par le géant canadien de la boisson, Hiram Walker, sur la distillerie écossaise "Highland Distilleries" qui commercialise ses produits sous la marque "Grouse". Le ministre du Commerce a décidé de référer l'OPA à la commission anti-monopole, ce qui équivaut à une désapprobation. L'OPA avait d'ailleurs été vigoureusement combattue par les administrateurs de la distillerie et selon les milieux boursiers, elle n'avait aucune chance d'être acceptée par la majorité des actionnaires, à moins que le prix proposé ne soit sensiblement relevé. L'intervention gouvernementale a provoqué une chute immédiate de 18 pour 100 des actions de Highland à la Bourse.

"R.E.E.R."  
REGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE  
"R.P.D.B."  
REGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES. (POUR COMPAGNIE SEULEMENT, SELON LA LOI 147).  
ACCUMULEZ CAPITAL & INTÉRÊTS DE VOS ARGENTS A

**10.50% GARANTI 10 ANS**  
(JANVIER 1980)

DEPOT MINIMAL  
PRIME UNIQUE: \$500  
PRIME MENSUELLE: \$50

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUEZ AVEC:

**LES PREVOYANTS DU CANADA**  
TEL.: 658-6666

**RENTES RENTES**

RENTES A VERSEMENTS INVARIABLES  
RENTES DIFFÉREES (ABRI FISCAL)  
COTATIONS ÉCRITES OU PAR TELEX

camil aubin inc.

2895, de la Promenade, Ste-Foy, P.Q. G1W 2J3  
651-2322  
Télex: 051-31658  
Affilié à "Amnity Quotations Ltd."  
Demandez nos brochures

**Association des conseillers en organisation et méthodes de Québec**

**DINER-SEMINAIRE**  
4 février 1980  
12h00 - Dîner  
13h00 à 16h30 - Séminaire au Château Frontenac  
Conférencier invité

**JOSEPH KELADA**  
Professeur à l'école des hautes études commerciales de Montréal.  
Sujet: Anatomie d'un système de gestion  
Coût: membre: \$10  
Non-membre: \$18  
Stationnement au Château (Moitié prix) \$1,50  
Inscription avant le 31 JANVIER  
Les membres et les non-membres doivent confirmer leur présence en composant le numéro de téléphone suivant: 656-3716, entre 10h et 16h. (JANV)



**PLACE DES BOCACES**

ST-AUGUSTIN, BOULEVARD DE L'ETRIERE, ANGLE MONTEE DU COTEAU  
A 2.000 pieds du golf de Cap-Rouge, du Séminaire St-Augustin et du Domaine des Soeurs.

**LOCAUX DISPONIBLES, à louer pour:**

- Restaurant
- Clinique médicale
- Boutiques de tous genres
- Bureaux de professionnels
- Etc.

**Espaces déjà réservés:**

- Caisse populaire
- Pâtisserie - Délicatesse
- Accommodation avec libre service Fina
- Magasin d'articles et vêtements sport
- Tabagie - appareils photos - disques
- Pharmacie

Renseignements:  
**M.W. HOKAYEM 527-3132**

**Dirigeants d'entreprises**  
**La BFD peut-elle vous aider?**

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Judi 31 janvier  
**RÉGION de LA MALBAIE**

M. Jean-Pierre Albert sera à l'hôtel de Ville de La Malbaie, prendre rendez-vous à 665-3747 ou Québec (681-6341)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES  
QUÉBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)  
LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

**un séptez point d'appui**

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**  
850, Place d'Youville, Québec

**dépôts garantis**

**12 1/2%** TAUX ANNUEL - UN AN INVESTISSEZ DANS NOS REGIMES D'ÉPARGNE-RETRAITE SANS FRAIS.  
AUSSI TAUX POUR DIFFÉRENTES PÉRIODES SUR DEMANDE

Institution inscrite à l'assurance dépôt du Québec.  
**APPELEZ-NOUS: 692-1221**

# Comment retirer des fonds de votre REER



marcel boutin

## Épargne-retraite (6)

Bien que la résiliation de votre régime enregistré d'épargne-retraite ne soit pas à conseiller, vous pouvez vous trouver dans une situation où vous avez besoin de fonds et où votre seul choix est de mettre fin à votre REER. Il importe de souligner ici que la résiliation d'un ou de plusieurs régimes n'empêche pas un particulier d'établir un ou plusieurs REER plus tard. En effet, si vous gagnez un revenu, vous pouvez investir dans un REER à n'importe quel moment, jusqu'à la fin de l'année ou vous atteignez l'âge de 71 ans.

L'enregistrement de votre REER doit être annulé avant que vous puissiez retirer même une partie de l'argent investi. Votre régime perd alors sa qualité de REER et devient une fiducie ou un régime modifié. Les contributions qui y sont versées ne sont plus déductibles; tout revenu que vous tirez d'un régime détenu en fiducie est imposable et vous devez compter dans votre revenu imposable de l'année un montant égal à la juste valeur marchande de l'ensemble des biens du régime au moment où l'enregistrement a été annulé. Par exemple, si vous annulez l'enregistrement d'un régime dont les biens ont une juste valeur marchande de \$10.000, vous devez inclure ce montant dans votre revenu.

Cependant, si vous ne voulez retirer qu'une partie de vos fonds, vous pouvez d'abord transférer l'argent que vous voulez laisser dans un REER dans un autre régime enregistré d'épargne-retraite, puis retirer les fonds voulus (annulant ainsi l'enregistrement) et n'être imposé que pour ce montant. Ce choix ne vous est permis que si vous effectuez tous les changements avant votre 71<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

Le retrait de vos fonds est toutefois assujéti aux clauses de votre contrat fiduciaire, de votre contrat d'assurance-vie ou de votre certificat garanti. Dans ce dernier cas, les sommes provenant des placements à capital et intérêts garantis ne sont généralement disponibles qu'à l'échéance des périodes choisies pour ces placements.

Plusieurs estiment qu'il est plus pratique d'obtenir un emprunt provisoire (sans prélèvement d'impôts) à leur banque ou à la société de fiducie qui a en main leur REER même si ce dernier ne peut pas servir de nantissement.

Si vous annulez votre régime, il importe que vous sachiez que vous ne pouvez pas récupérer les frais d'acquisition déjà payés. En général, il vous faut attendre quelque temps (parfois jusqu'à quatre semaines) avant de recevoir votre argent. Par ailleurs, si vous enregistrez un nouveau REER, il se pourrait que vous ayez à payer encore des frais.

Le montant d'impôt que vous devrez payer, si vous mettez fin à votre régime avant son échéance, dépendra évidemment de votre situation fiscale pendant l'année du retrait. Fait à mentionner, les sommes ainsi retirées de votre REER ne sont pas admissibles à l'exemption de \$1.000 pour intérêts et

dividendes. En outre, vous devrez payer l'impôt sur le montant reçu, à votre taux marginal, lequel sera probablement plus élevé que votre taux au moment de la déduction.

### Retenue à la source

En vertu de la loi, une partie de toute somme globale retirée d'un REER doit être déduite du montant que vous recevez et envoyée au ministère du Revenu par le fiduciaire de votre régime. Au provincial, la retenue est de 13 pour 100 dans le cas de paiements forfaitaires de \$5.000 au plus et de 20 pour 100 dans le cas de montants excédant \$5.000. Au fédéral, il y a une retenue de 5 pour 100 pour une somme n'excédant pas \$5.000, de 10 pour 100 pour un montant de \$5.001 à \$15.000 inclusivement et de 15 pour 100 pour toute somme excédant \$15.000.

Cette déduction à la source est considérée comme un paiement par anticipation de l'impôt que vous devrez peut-être éventuellement payer au moment de l'expédition de votre prochaine déclaration d'impôt sur le revenu. Une partie ou la totalité de cette retenue d'impôt à la source vous sera peut-être remboursée éventuellement, dépendant de nouveau de votre situation fiscale pour l'année au cours de laquelle vous avez retiré vos fonds.

### Décès du détenteur

Au décès d'un détenteur d'un régime enregistré d'épargne-retraite, le traitement fiscal des sommes reçues dépend, d'une part, du moment du décès par rapport à l'échéance du régime et, d'autre part, du bénéficiaire au moment du décès.

Si vous décédez avant l'échéance de votre régime, il se produit un remboursement des primes versées par vous en faveur du bénéficiaire et ce montant devra être inclus dans votre propre revenu. Cependant, si le bénéficiaire est votre conjoint, les sommes reçues par ce dernier sont imposables entre ses mains, mais le conjoint peut différer l'imposition du montant reçu soit en transférant cette somme à son propre REER ou en achetant une rente à versements invariables.

Par ailleurs, si vous décédez après l'échéance de votre régime, c'est-à-dire au moment où vous recevez déjà une rente, un montant peut être payable à un bénéficiaire après votre décès dans le cas où la rente comportait une durée garantie. Si le bénéficiaire est une personne autre que votre conjoint, vous êtes censé avoir reçu avant votre décès la juste valeur marchande des prestations à recevoir. Si le bénéficiaire est votre conjoint, les prestations reçues par ce dernier sont imposables entre ses mains.

En vertu des amendements introduits dans le budget fédéral du 16 novembre 1978, lorsqu'il n'y a pas de conjoint survivant et que le bénéficiaire est un enfant ou un petit-enfant à la charge du rentier, la personne à charge bénéficiaire, et non le rentier décédé, pourrait inclure dans son revenu la somme reçue ou à recevoir du régime (avant ou après échéance) jusqu'à concurrence d'un montant égal au produit de \$5.000 par le nombre d'années entre l'âge de 26 ans et son âge au moment du décès du rentier. Si l'enfant est à charge en raison d'une infirmité physique ou mentale, la limite ne s'applique pas. Signalons en terminant que le montant imposable pour l'enfant sera admissible à l'acquisition d'une rente à versements invariables.

Le projet de loi C-17, incluant les amendements plus haut mentionnés, a été sanctionné par le Parlement le 6 décembre 1979. Les modifications dont il est question dans cet article ont un effet rétroactif au 30 juin 1978.

LUNDI: Plus de \$20 milliards investis dans les REER.

## Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

### Membres de l'ACFM

ACF Group	Dynamic Group	Non-membres
Amer Growth 7.45	yDm Amer 5.12	yAlamo Fd 6.20
Can Gr Ety 8.49	yDm Fund 14.81	yAur Im 8.75
Can Sec Gh 9.43	yDm Incan 5.57	Can S-4 7.51
Can Traded 4.09	Latin-Say Group 19.86	yAur Rch 3.98
Corp Invest 7.50	Comwth 19.86	Can Rch 17.29
Corp Inv Slt 10.96	Dividnd 5.17	yMontm 3.60
Devth Equity 18.73	Growth 16.07	yMarine Eq 3.81
Japan 13.35	Income 3.75	Monkborough 9.21
Japan 13.35	Internat 13.91	yMontm 20.57
Opton Equity 4.68	Leverage 6.86	yCapit Gh 5.44
Special 8.62	Venture 6.93	yCose 7.58
Can Curul 10.84	Wing 8.19	yContg Mtg 9.87
Income Fund 9.68	Guaranty Trust Gr 11.28	yActons 11.59
Internat 10.19	yInt Equity 11.28	yPipshg 4.13
Tours 13.12	yInt Income 3.56	yInternat 10.20
Calvin Bullack Gr 1.45	Guardian Group 9.68	yOtagm 4.59
Acadund Fnd 2.26	Enterprise 1.45	Quebec 5.56
Can 5.97	OS Income 1.16	yQueb 9.09
Can 5.97	Grwth Fund 19.30	Dixon Krog Gr 9.09
Can 5.97	North Amer 7.45	yCanada 12.04
Can 5.97	Mutual Acc 6.54	yCan 10.67
Can 5.97	Wing 9.63	yCan 18.95
Can 5.97	World Equity 5.97	yCan 40.85
Can 5.97	Investors Group 4.44	yCan 20.20
Can 5.97	yDm 8.22	yCan 12.15
Can 5.97	yDm 16.20	yCan 7.74
Can 5.97	yDm 8.86	yCan 12.53
Can 5.97	yDm 9.35	yCan 11.28
Can 5.97	yDm 4.66	yCan 9.45
Can 5.97	yDm 8.56	yCan 4.77
Can 5.97	yDm 10.56	yCan 9.37
Can 5.97	yDm 4.13	yCan 3.24
Can 5.97	yDm 7.40	yCan 4.76
Can 5.97	yDm 10.65	yCan 11.28
Can 5.97	yDm 6.58	yCan 20.22
Can 5.97	yDm 8.70	yCan 6.23
Can 5.97	yDm 31.78	yCan 5.88
Can 5.97	yDm 9.16	yCan 8.65
Can 5.97	yDm 18.92	yCan 11.76

## bénéfices

(PC) — Capital Cable TV Ltd. trimestre clos le 30 novembre: 1979, \$332.000, 33,2 cents par action; 1978, \$287.000, 28,7 cents.

Canadian Realty Investors, exercice clos le 31 décembre: 1979, \$2.582.471, 84,9 cents par action; 1978, \$2.670.957, 88,5 cents.

Gibraltar Mines Ltd, exercice clos le 31 décembre: 1979, \$33.461.000, \$2,93 par action; 1978, \$2.381.000, perte.

Kaiser Resources Ltd, exercice clos le 31 décembre: 1979, \$61.676.000, \$2,29 par action; 1978, \$62.144.000, \$2,32.

Northern Telecom Ltd, exercice clos le 31 décembre: 1979, \$113.472.000, \$3,70 par action; 1978, \$94.384.000, \$3,33.

Suncor Inc, exercice clos le 31 décembre: 1979, \$0.8597 et la livre 1,90 à \$2.2570; 1978, \$57.800.000, \$1,11.

## l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent-métal, hier, à \$40.644 l'once de Troyes et \$1.360.71 le kg, en regard de \$39.749 et \$1.277.94 le jour précédent.

Ces cours sont en dollars canadiens.

## le dollar

MONTREAL (PC) —

A New York, le dollar canadien a perdu 9,20 à \$0.8597 et la livre 1,90 à \$2.2570.

Le Théâtre Arlequin présente dans le cadre de la nouvelle série L'ARGENT une série de conférences audio-visuelles pour comprendre les règles du jeu économique et faire fructifier ses économies.



Comment affronter "LA CRISE MONÉTAIRE" une conférence audio-visuelle de SERGE MARTIN. La monnaie de papier du 20<sup>e</sup> siècle risque de s'effondrer et de déclencher la véritable crise. 11 Février à 20h30. Deuxième conférence: "Comment VIVRE avec un DOLLAR DEVALUE" — Le 16 MAI à 20h30.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131. Billets en vente au guichet du Grand Théâtre et dans les marchés Jato de Ste-Foy (St-Louis-de-France) - Limoilou - Neuchâtel - Villeneuve - Lévis.

un sérieux point d'appui

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

En 1979

- Avez-vous fait un gain de capital sur la vente d'un immeuble, de votre entreprise.
- Avez-vous reçu des revenus, remboursements qui peuvent se qualifier pour l'achat d'une RENTE À VERSEMENTS INVARIABLES

Nous vous dirons comment différer vos impôts.

**APPELEZ-NOUS: 692-1221**

850, Place d'Youville, Québec

## Nous vous remercions de tout coeur.

Grâce à la confiance que vous avez placée dans notre maison de courtage en valeurs mobilières, nous avons besoin de plus de personnel et d'espace.

**BÉATRICE MIVILLE, ROBERT J. McINNIS et ROGER LACROIX** se sont joints à Marcel Croteau, Harold H. Lindsay et Denys H. Bourbeau, directeur de la succursale. Nous occupons maintenant la suite 744, au 2 de la Place Québec à Québec, et pour nous y rejoindre, composez (418) 529-5325.

Pour tous vos placements en obligations et actions boursières, pour vos besoins de financement de projets immobiliers ou d'équipement et pour vous conseiller en matière d'acquisition et de fusion d'entreprises, des experts sont à votre service chez **McLEOD YOUNG WEIR**.

Nous sommes membre des bourses de Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver et par notre filiale américaine, des bourses de New York et de la bourse Midwest de Chicago.

Au Québec, nos autres bureaux sont situés dans les villes suivantes:

Chicoutimi 415, rue Racine est G7H 1S8 (418) 545-4511	Montréal 1155, rue Dorchester ouest H3B 3V4 (514) 861-9811	Sherbrooke 111, rue King ouest J1H 1P5 (819) 567-5231
--	---	--

Il nous fera plaisir de vous envoyer sur demande la documentation suivante:

Guide de l'investissement boursier

Autres rapports de recherches

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**McLEOD YOUNG WEIR**



## LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE VOUS RAPPORTE AUTRE CHOSE QU'UNE SIMPLE RÉDUCTION D'IMPÔT.

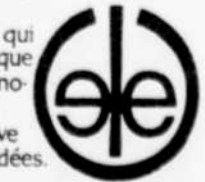
Depuis la fondation de l'Entraide économique, toutes les caisses ont toujours payé un intérêt d'au moins 10% à la fin de chaque année. Voilà un avantage unique. Mais ce qui fait toute la différence entre le REER de l'Entraide et n'importe quel autre régime, c'est qu'à l'Entraide,

les plans d'épargne-retraite sont toujours réinvestis dans notre économie régionale. C'est ainsi que nous mettons l'épargne d'une région à la disposition des membres de cette même région.

Bien sûr, le régime enregistré d'épargne-

retraite de l'Entraide vous permet de déduire les sommes investies de votre déclaration d'impôt.

C'est ce qui nous fait dire que l'Entraide économique, c'est une coopérative d'argent et d'idées.



- Les caisses d'entraide économique du Québec
- CEE de Beauce-Nord  
287, rue Marguerite-Bourgeois  
C.P. 1630 STE-MARIE  
387-4747
  - CEE de Beauce-Sud  
2727, 5e Av. ouest  
ST-GEORGES  
228-7282
  - CEE de Lévis  
425, rue Grande-Allée est  
QUÉBEC  
529-0325
  - CEE de Beauport  
601, av. du Générac  
BEAUPORT  
663-7816
  - CEE de Ste-Foy  
3188, Ch. Ste-Foy  
STE-FOY  
418 653-1660
  - CEE de Chauveau  
6780, 1<sup>re</sup> Avenue  
CHARLESBOURG  
626-8546
  - CEE de la Capitale  
425, rue Grande-Allée est  
QUÉBEC  
529-0325
  - CEE de Lévis  
45, rue Trans-Canada ouest  
LÉVIS  
833-6564



LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES



M. Conrad LeBlanc, Président et Chef de la direction du Groupe Desjardins - Assurances générales informe la population que par suite de l'implantation de nouvelles structures administratives au sein du Groupe, M. ANDRÉ PLOURDE accède au poste de Directeur à l'exploitation pour la division Est et M. REAL BARON, i.l.a.c. au poste de Directeur à l'exploitation pour la division Ouest.

M. Plourde assume ses nouvelles fonctions au siège social du Groupe, à Lévis et M. Baron à nos bureaux du Complexe Desjardins à Montréal.

monnaies options (transigées)

Table of exchange rates and options for various countries including Africa, Arab, Austria, Bahamas, Barbade, Belgium, Bermuda, Brazil, Bulgaria, Caribbe, Chile, Colombia, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Greece, Hong Kong, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Singapour, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Tchecoslovaquie, Trinité, Venezuela.

obligations

TORONTO (PC) - Une forte baisse des cours a été observée cette semaine dans le marché canadien des obligations. Le court terme a cédé 50 cents. Le moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces, ont baissé de 2.5 points environ. Les titres des sociétés ont perdu deux points.

dividendes

(PC) - Dividendes des sociétés déclarés vendredi, triestriels, sauf indication contraire. Consolidated-Bathurst Inc., série A 25 cents, plus un suppl. de 7.5 cents; série B, un dividende-action équivalant à 25 cents, plus un suppl. de 7.5 cents; les deux sous forme d'actions ord. B, 17 mars, inscr. le 15 fév.

céréales

WINNIPEG (PC) - Les cours étaient généralement à la baisse à la Bourse des matières premières de Winnipeg, où quelque 125,000 tonnes de céréales ont été traitées vendredi. Le lin est stable ou en hausse de \$5.30, le colza monte de 70 cents à \$1.70, l'orge baisse de \$1.40, l'avoine est stable ou en hausse de 70 cents, et le seigle perd \$4.60.

Table of financial data including interest rates, exchange rates, and other market indicators.

Nomination



La Direction de 'Les Etiquettes Berco Inc.' a le plaisir de vous annoncer la nomination de Mlle Susan Grenier au poste de représentante commerciale. Mlle Grenier desservira la clientèle de la région immédiate de Québec et ses environs.



3e Ave., Centre industriel St-Romuald, Québec G6W 5M6. Tél.: (418) 839-0908

CENTRE BOIS-FONTAINE

Complexe immobilier pour bureaux d'affaires 880 et 930 Chemin Ste-Foy (Carrefour Belvédère et Chemin Ste-Foy)

DISPOSE PRESENTEMENT DE QUELQUES ESPACES AMENAGES POUR BUREAUX

SERVICES DISPONIBLES SUR PLACE:

Salle à diner, cafétéria, casse-croûte, stationnement intérieur et extérieur, Banque, Bureau de Poste, tabagie, dépôt pour nettoyage, coiffeurs.

SERVICE DE LA CTCU DISPONIBLE A LA PORTE

Pour informations:

Arthur Geoffron BOIS-FONTAINE INC. 681-8188

UN RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE

REER

Sécurité ou...spéculation?

Un REER n'est pas seulement un instrument pour différer l'impôt sur le revenu.

C'est avant tout un placement sûr en vue de la retraite.

Au moment de souscrire un REER, vous vous posez toujours des questions comme:

- Le capital est-il garanti ou non?
L'intérêt est-il simple ou composé?
Le taux d'intérêt est-il garanti? et pour quelle période: 1 an, 5 ans, 10 ans et plus?
Quels sont les frais en cas de transfert ou résiliation?
A quel âge pourrai-je convertir mon REER en une rente viagère?
Quel sera à ce moment là la solution adéquate dans mon cas particulier?

Seul un professionnel pourra répondre à ces questions. Parlez-en avec votre assureur-vie membre de son association.

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC

5400 membres répartis dans 21 associations d'assureurs-vie dans la Province

AVIS IMPORTANT

LA CIE GENERALE ELECTRIQUE DU CANADA avise sa clientèle de la section



RADIO MOBILE

que les bureaux pour la mise en marché est situé au: 2200, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué. G1N 2G4 Tél.: (418) 681-0231 Claude Lafond, gérant de district

ET

que le seul représentant autorisé pour la vente et le service est QUEBEC ELECTRON SERVICE INC. 450, avenue Marconi, Ste-Foy, Qué. G1N 4A8 Tél.: (418) 687-2031 Propriétaire: M. R. Grimbert

Fiducie du Québec

Le Plan d'épargne-retraite Dépôts garantis...

12% 11 1/2

5 ans intérêts payés annuellement / 5 ans intérêts composés

aucuns frais

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un grand choix de Plans enregistrés d'épargne-retraite parmi lesquels figure le Plan Dépôts garantis.

Le capital et les intérêts sont entièrement garantis. Il n'y a aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture. Le dépôt minimum n'est que de \$500.

Pour obtenir le nouveau guide 1980 des Plans enregistrés d'épargne-retraite ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance des dépôts du Québec. La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

AVIS DE CONVOCATION Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle de la CAISSE POPULAIRE DE LIMOLOU se tiendra le mercredi, 6 février 1980, à 20.00 heures, au local 105 du Centre Communautaire de Limoilou, 460, 8e Avenue, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 octobre 1979. Québec, 24 janvier 1980 Maurice Huot, secrétaire

HOMMES D'AFFAIRES Professionnel hautement qualifié, avec expérience au niveau de l'administration, marketing et distribution, recherche l'occasion de représenter un produit au niveau de la province de Québec. Faire parvenir votre documentation à: Dépt 9899 - Le Soleil 390, St-Vallier est, Québec, Qué., G1K 7J6

Advertisement for REER (Régimes Enregistrés d'Épargne Retraite) with a photo of a man and text: 'un seul point d'appui', 'FIDUCIE PRÉT ET REVENU', 'SANS FRAIS', 'DÉPÔTS GARANTIS', 'Taux avantageux', 'Aussi autres régimes de différé d'impôt', 'APPELEZ-NOUS: 692-1221'

# D'ici 1990, des avions à hydrogène à Mirabel

par Claude TESSIER

C'est très sérieux: des avions à l'hydrogène pourraient dès les années 1990 se poser et se ravitailler en hydrogène à l'aéroport de Mirabel, près de Montréal.

Et encore: l'hydrogène fabriqué au Québec pourrait être utilisé pour le recyclage des huiles lourdes dans les tours de craquage des raffineries et, pourquoi pas, faire fonctionner à l'hydrogène des locomotives sur la Côte-Nord?

Ce n'est pas de la science-fiction! Le comité directeur sur l'hydrogène liquide a tenu hier dans les locaux de la Société Pica Mirabel une réunion pour acheminer au gouvernement fédéral une proposition de recherche et de développement reliée à l'utilisation de l'hydrogène dans le transport et dans l'industrie au Québec.

En fait, le comité québécois sur l'hydrogène a déjà tenu des réunions depuis un

an dans le cadre d'autres réunions du genre à Stuttgart, en Allemagne et à Miami, aux États-Unis, pour la création d'un réseau de ravitaillement des avions à l'hydrogène.

Car la société Lockheed, des États-Unis, fera l'essai au cours des prochaines années de quatre avions L-1011 modifiés utilisant comme carburant l'hydrogène liquide au lieu du pétrole. Car dès 1990, on prévoit des difficultés d'approvisionnement en pétrole et des coûts élevés.

Le groupe de Québécois a vite saisi l'importance du projet pour faire de Mirabel le premier aéroport international canadien capable de recevoir la prochaine génération d'avions à l'hydrogène liquide dont la venue est, dit-on, de plus en plus rapprochée.

Comment le Québec compte-t-il fabriquer l'hydrogène? Alors que l'Arabie saoudite songe au gaz naturel, le Québec pense à l'électricité par

l'électrolyse de l'eau. Il en faudrait 20 tonnes par jour, ce qui représente une quantité d'énergie assez importante pour les fabriquer, soit 50 mégawatts. C'est l'hydrogène électrolytique qui a le plus de chance de réussir au Québec.

Le projet de recherche va donc étudier, si Ottawa donne son appui, tous les problèmes liés à cette technologie: production d'hydrogène liquide, stockage, liquéfaction, transport, utilisation, ressources humaines et celles de l'entreprise québécoise, etc. Soulignons que la Société Noranda détient déjà des brevets d'électrolyse.

Le p.d.g. de Pica Mirabel, une société d'État formée pour développer le parc de Mirabel, M. Claude J. Blais, a révélé les noms des représentants de ce puissant comité sur l'impact de l'hydrogène au Québec.

Ce sont des représentants de Pica Mirabel, d'Action

Mirabel, de l'IREQ, de l'OPDQ, du CRIQ, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Hydro-Québec, de

Energie et Ressources du Québec, de l'École polytechnique, de l'université Laval, du Centre québécois d'innovation industrielle, d'Air Li-

quide, du Centre de recherche Noranda et de la société SNC.



La société aéronautique américaine Lockheed va modifier quatre L-1011 semblables à celui-ci pour les faire voler à l'hydrogène liquide. L'aéroport de Mirabel pourrait devenir le premier aéroport canadien capable de recevoir la prochaine génération d'avions et aussi de fabriquer de l'hydrogène à partir de l'électricité générée à la baie James.

## Vente

## semi-annuelle

## Univers Décor

Deux fois l'an  
Univers Décor  
met le design à la  
portée de tout le monde  
Profitez dès aujourd'hui  
de la grande vente Univers Décor  
pour vous procurer les meubles  
de renom qui témoignent de  
votre goût marqué  
pour l'authentique

# universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy Tel.: 658-0564

## MAIGRIR

CHANGEZ VOS LIVRES DE SURPLUS  
EN REMBOURSEMENT

offre spéciale Weight Watchers du Québec

PLUS VOUS PERDEZ  
PLUS VOUS TOUCHEZ

Oui, voici le remboursement pour les livres en trop. Les membres Weight Watchers recevront **\$1 par livre perdu.**

Pour pouvoir bénéficier du remboursement «perte du poids», les membres devront être «membres à vie» et ne pas dépasser le poids qu'ils se sont fixé à l'avance. Offre valable seulement pour les livres perdus dans la province de Québec.

Combattez l'inflation, stimulez-vous et économisez en vous joignant à nous.

Pour la classe la plus près de chez vous, composez

<p><b>STE-FOY</b> Eglise St-Denis 1,100, route de l'Église Lundi et mercredi soir à 20 heures Mercredi à 19h30</p> <p><b>BEAUPRE</b> Salle des Chénobles de Colombe 11,247, av. Bonville, Beauséjour Lundi soir à 20 heures</p> <p><b>ST-ROUALD</b> Cimetière Notre-Dame 40, de l'Église Lundi soir à 20 heures</p> <p><b>ORSAINVILLE</b> Eglise St-François-des-Jardins Avenue des Rives et St-Jacques Lundi soir à 20 heures</p> <p><b>ST-ROURQUE</b> 4840, avenue des Érables Charlebourg Lundi à 19h30 Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>STE-FOY</b> Salle paroissiale de Notre-Dame-de-Foy 814, route de l'Église Mercredi soir à 20 heures</p>	<p><b>QUÉBEC</b> 651-9224</p> <p><b>CHARLESBOURG</b> Pavé Charlebourg 400, 77e Rue est Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>DORVAL</b> Dorval de l'Église 250, boul. Gaudin Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>MONTMAGNY</b> Centre Sportif Le Bouchon Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>QUÉBEC</b> Salle de la Ville 7e étage Maison St-Roch Mercredi à 11 heures et à 20 heures</p> <p><b>BEAUPRE</b> Salle de l'Église de Beauséjour rue du Temple Mercredi soir à 20 heures</p>	<p><b>LES SABLES</b> Cimetière St-Marc Rue de l'Église Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>STE-CLAUDE-DE-ASSISE</b> Salle des Chénobles de Colombe 21, boul. des Allées Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>LEVIS</b> Salle des Chénobles de Colombe 14, de la Rochelle Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>QUÉBEC</b> Notre-Dame-du-Chemin 215, rue Para-Marguerite Mercredi soir à 20 heures</p> <p><b>LORETTEVILLE</b> Eglise St-Ambroise Rue Rivière (à l'ouest) Jeudi soir à 20 heures</p> <p><b>ST-RAYMOND DE PORTNEUF</b> Hôtel de ville Jeudi soir à 20 heures</p>
--	---	--

Pour un message d'encouragement 488-0561  
• Aucun contrat • Frais d'inscription \$5.00 • Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Ltd. dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.

## DANS LES CEGEP LES ENSEIGNANTS DE LA FNEQ-CSN REFUSENT LES DERNIERES OFFRES PATRONALES

• Après douze mois de négociation, plusieurs dossiers demeurent en suspens chez les professeurs de CEGEP affiliés à la Fédération Nationale des Enseignants Québécois (FNEQ-CSN).

• Après douze mois de négociation, nos patrons, (la Fédération des CEGEP, le ministère de l'Éducation du Québec et le Conseil du Trésor) maintiennent des offres en-dessous du statu quo de la dernière convention collective.

**POURQUOI LA PARTIE PATRONALE VEUT-ELLE RETIRER AUX PROFESSEURS DES DROITS POURTANT ACQUIS DEPUIS LONGTEMPS?**

Les quelque 9,000 professeurs de CEGEP affiliés à la FNEQ (CSN) refusent les offres patronales parce qu'elles contiennent de nombreux reculs

- quant à l'organisation des départements;
- quant à la sélection des professeurs;
- quant au fonctionnement du Comité des Relations de travail, instance mise sur pied pour la défense des professeurs;
- quant à certaines dispositions de la mécanique de la sécurité d'emploi (disparition de l'année de préavis, dépassement forcé du cadre-horaire);
- quant à la pleine indexation de nos salaires.

• Après douze mois de négociation, la partie patronale refuse d'accéder à des demandes importantes pour les enseignants.

**POURQUOI?**

Les quelque 9,000 professeurs de CEGEP affiliés à la FNEQ (CSN) refusent les offres patronales

- parce que les patrons, malgré les belles promesses du MEQ, ne veulent toujours pas considérer sérieusement le dossier de l'Éducation aux Adultes;
- parce que les offres patronales ne présentent pas de garanties suffisantes au chapitre de la tâche;
- parce que la mécanique de la sécurité d'emploi demeure imprécise, ouverte à l'arbitraire patronal sur certains points (clarification des notions de postes et charge, de surplus de personnel et d'affectation provisoire).

• Après douze mois de négociation pour le renouvellement de notre convention collective, il ne nous reste plus tellement de choix!

**IL FAUT RECUPERER NOS DROITS ACQUIS!**

**IL FAUT OBTENIR SATISFACTION A NOS DEMANDES!**

**FNEQ** Fédération Nationale des Enseignants Québécois (FNEQ-CSN)  
 1001, rue St-Denis  
 Montréal